Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANCAISES DES PROVINCES MARITIMES.

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

JOURNAL HEBDOMADAIRE] Shédiac, N. B., Jeudi, 26 Septembre 1907. VOL. XLI. - No. 13

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J. A. LEGER
SHÉDIAC, N. B.
Bureau bâtisse entre l'hôtel Weldon et la pharmacie Lawton.
Résidence au coin de la rue Ste-Anne et de la grand'rue.

Dr L. J. Bellivau
SHÉDIAC, N. B.
Bureau—Bâtisse de brique, Grand'Rue.
Résidence—A sa maison, porte voisine de la maison O. M. Melanson, Grand'rue—où on le trouvera la nuit.

Dr L. Eric Robidoux
MÉDECIN ET CHIRURGIEN
Bureau : Bloc Paturel : résidence au bas de la rue St-Joseph.
SHÉDIAC, N. B.
Consultation à toute heure du jour et de la nuit.

Dr E. T. Gaudet
MÉDECIN-CHIRURGIEN
ST-JOSEPH—MEMRAMCOOK
Les maladies des yeux et des oreilles seront traitées comme auparavant.

Dr T. J. Bourque
MÉDECIN ET CHIRURGIEN
RICHIBOUCTOU, - N. B.
Consultation à toute heure du jour et de la nuit

Dr F. A. Richard
(Gradué du Collège de Médecine de l'Université McGill, Montréal)
Bureau—Bloc Enman, en face du B. de Poste.
Résidence—41 rue Steadman.
MONCTON, N. B.
Téléphone—Bureau, No. 317-1; résidence, No. 253-2.
Consultation à toute heure.
1er août 1900—ac

W. A. Russell,
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE, COLLECTEUR, ETC.,
SHÉDIAC, N. B.
On collecte les comptes avec expédition et on exécute toute instruction avec ponctualité

J. H. McFadzen,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
Bureau : Deuxième étage du Bloc-Comeau,
SHEDIAC, N. B.
S'occupe de perception de comptes et de toutes affaires de loi. 25 nov. 1903. 1a

McInerney & Robidoux,
AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.
RICHIBOUCTOU, N.B.
Argent à prêter sur hypothèque.
J. V. McINERNEY. FERD. J. ROBIDOUX

McQuarrie & Arsenault,
VOCATS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.,
Summerside, - - - I. P. E.
Argent a Preter
NEIL McQUARRIE | AUBIN E. ARSENAULT

George L. Harris
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
BUREAU : BATISSE SUMNER, GRAND'RUE,
MONCTON, - - N. B.
10 fév. 04.

Le Liniment de Minard guérit le rhume. etc

La Banque de Montreal

Etablie en 1817

Capital,.....$14,400,000 | Fonds de réserve,....$11,000,000

Bureau principal,.....Montréal—Succursale á Shediac, N. B.

Où l'on transige toute espèce d'affaires de banque.

DÉPARTEMENT DE BANQUE D'ÉPARGNES—Intérêt aux taux courants sur les dépôts de $1.00 en montant.

Les affaires par la malle sont expédiées avec soin et promptitude.

E. G. COOMBS, Gérant, - Shédiac, N. B.

BOUCTOUCHE

Le curé de St-Jean-Baptiste de Bouctouche et ses dévoués paroissiens viennent de faire placer un bel autel dans leur église. Cet autel qui a quarante pieds de hauteur sur vingt de largeur, est en bois, de style gothique, peint en blanc (zinc français) et or. Au dessus du tabernacle, sous un grand baldaquin, est un calvaire dont le Christ sur la croix et les statues de la Ste Vierge et St Jean de chaque côte sont presque de grandeur naturelle. Au côte de l'Epitre, dans une niche, est placé la statue de Saint Jean Baptiste, et, au côté de l'Evangile, une statue de la Bonne Saint Anne. Deux anges sont aussi placés de chaque côté du tabernacle, les statues sont peintes couleur crême et or, et sous l'autel un Christ au tombeau de grandeur naturelle. L'effet est saisissant et religieux à l'extrême. L'architecte de cet autel est M. Léon Léger, de Moncton, bien connu du public pour son goût exquis dans ce genre d'ouvrage. L'autel a été construit à Montréal dans l'atelier de M. Lucien Benoit. La bénédiction et l'inauguration de cet autel ont eu lieu le 3 du courant, au milieu d'un grand concours de peuple. Mgr le grand vicaire Hébert, curé, officiait, ayant pour Diacre le Révd Père B. Lecavalier, C. S. C., de la cure de St-Thomas de Memramcook, et pour Sous-Diacre le Révd Jos. Lapointe, curé de Ste-Anne de Kent. Le Révd T. J. B. Martineau, curé du Village de Richibouctou, et le Révd C. A. Hudon, vicaire à Bouctouche, étaient présents, au chœur. Un grand pique-nique conjoint avec la cérémonie religieuse a donné le résultat de dix-neuf cents piastres.

Le nouvel autel de Saint-Jean-Baptiste de Bouctouche coûte dix-huit cents piastres. Les statues sont de la maison Carli, de Montréal.

***

Le sermon de circonstance, bien pensé et fort bien dit, a été donné par le Révd Père B. Lecavalier, C. S. C., de Memramcook.

***

Le Couvent de l'Immaculée-Conception de Bouctouche compte déjà un grand nombre de pensionnaires, et il en arrive toujours.

L'agriculture

La colonisation, l'œuvre par excellence de nos énergies, ne doit pas nous faire oublier ce que nous devons à l'agriculture, le plus beau, le plus noble des arts, mais surtout le plus utile à l'humanité. Il ne faut point croire non plus que l'industrie laitière est toute l'agriculture. C'est une branche, une simple branche, et quelque soit sa vitalité, elle ne peut empêcher l'arbre malade de périr.

L'agriculture dans ce pays, bien qu'on s'accorde généralement à la trouver prospère, laisse à désirer par plus d'un côté ; il est hors de doute que nos fermiers ne retirent pas de leurs exploitations tous les profits dont elles sont susceptibles de rendre. Et la preuve de cet avancé est confirmée tout de suite de ce qu'un grand nombre de cultivateurs n'ont de l'ouvrage à la ferme que durant trois ou quatre mois par année. Le reste du temps, leurs fils ou leurs employés vont aux chantiers ou ailleurs.

Le blé, l'avoine, l'orge, en un mot, toutes les céréales croissent avec une vitalité qui n'est pas surpassée dans les plaines de l'Ouest. Pourquoi n'exportons nous pas ou très peu de ces produits ? Et puis, l'industrie de l'élevage des animaux de boucherie est quasi nulle. Nous comprenons que nos hivers rendent quelque peu onéreux l'engraissement des animaux, mais cela dépend plus de nos méthodes, veuillons le croire.

Nous attirons l'attention de nos cultivateurs sur l'importance du sujet. Nous ne leur demandons pas une plus grande somme de travail, mais une direction plus progressive, plus rémunérative.

L'agriculture est la mère nourricière du genre humain. La richesse d'un pays, par conséquent de ses sujets, dépend de sa prospérité. Sur les épaules du cultivateur repose la lourde responsabilité de l'avenir des peuples ; celui-ci, pour se maintenir à la hauteur de sa tâche, ne doit rien régliger pour perfectionner ses connaissances, ses méthodes de culture afin de tirer de sa terre le plus fort rendement possible.

Pour cela, il doit favoriser les réunions agricoles, étudier les marchés, les besoins du commerce, en un mot, suivre en tout et partout le mouvement agricole de la province et du pays.

Cultivateurs, en avant votre noble profession ! —Le Lac Saint-Jean.

Pour entrer en ménage.

En ce pays, le seul au monde, peut-être, le Canada, où le jeune homme se marie par inclination, sans contrainte aucune de la part de ses parents, et à peu d'exceptions près, sans autres intérêts que l'amour qu'il porte à sa fiancée, tous les ménages devraient être heureux. Cependant il est certaines choses auxquelles le jeune homme doit faire attention quand il se dispose à se choisir une compagne ; et ce sont l'intelligence, l'honorabilité, la piété et la vertu qui doivent être l'apanage la jeune personne qu'il se propose d'associer à sa bonne comme à sa mauvaise fortune.

L'on se marie souvent bien trop à la légère.

Le jeune homme qui se marie ne doit pas ignorer qu'en se mariant il commence une vie de travail et de sacrifice personnel, puisqu'il s'engage à supporter ceux qui dorénavant dépendront de lui, compteront sur la solidité de son bras et de son cœur, et sur son entier dévouement pour vivre. Cela, en soi, apporte à l'homme une certaine dignité, et une certaine fierté que de savoir que quelques êtres faibles, et qui lui sont chers, lui doivent l'existenee et le bonheur. C'est quelque chose qui grandit l'homme et en fait un être privilégié de la nature.

Et le mariage ne peut être heureux et profitable qu'à ce prix. A moins qu'un jeune homme n'accorde plus de valeur, et ne trouve plus d'agrément à la compagnie de la personne qu'il veut épouser que dans la compagnie de ses amis de jeunesse, il vaut mieux qu'il ne se marie pas. A moins qu'il aime mieux être entouré de l'amour des siens que de porter des habits à la dernière mode, à moins qu'il préfère sensation autour de son cou des bras potelés d'un enfant rose, aux éblouissements des feux du théâtre ou des cercles, qu'il ne se marie pas.

Il y a des plaisirs inattendus et de suaves instants dans la vie de famille, comme il y a aussi des obligations et des déboires. Que celui qui se marie s'y attende.

Et pour qu'il y ait moins de désappointements, nous insisterons davantage sur la nécessité, pour le jeune homme qui désire se marier, de choisir sa compagne avec soin. Les défauts à éviter, chez la jeune personne que l'on désire épouser, peuvent être nombreux, et nous n'entreprendrons pas de les énumérer ici. D'ailleurs nul n'est sans défauts, et il faut être un peu indulgent sur ce point.

Que votre fiancée soit bonne, modeste, dévote et vertueuse, et vous aurez, dans ces grandes qualités : dévotion, bonté, modestie et vertu chez votre épouse, toutes les garanties, si vous devez être sage vous même, que vous serez heureux.—Le Pionnier.

On demande immédiatement

100 HOMMES

Pour travailler aux chantiers. Gages de $26 à $35 par mois. La première équipe partira de MARDI après-midi, 1er OCTOBRE.

S'adresser à

M. C. A. A.
&
EMPLOYMENT BUREAU,
Cor. Main & Archibald Sts.,
24 sept.—4i

L'HÉLIANTI

Un nouveau légume vient de faire son apparition : l'hélianti.

Nouveau légume ! c'est trop peu dire, car l'hélianti est à la fois un tubercule estimé des gourmets qui le connaissaient déjà, et un fourrage abondant, susceptible de rendre les plus grands services aux éleveurs.

Il y a quelques années, il fut une première fois question de l'hélianti. A cette époque, il s'agissait seulement d'établir qu'il pouvait figurer avantageusement sur les tables les mieux servies, à côté de tous les autres légumes.

Depuis, de nombreuses expériences ont été faites un peu partout ; elles ont démontré que, si les tubercules de l'hélianti fournissent un aliment agréable à l'homme, ses tiges produisent en même temps un fourrage excellent que les bestiaux peuvent consommer aussi bien en vert qu'en sec.

Si les résultats obtenus ne donnent pas le droit de prétendre que la nouvelle plante détrônera la pomme de terre dans la consommation, ils permettent du moins d'affirmer qu'elle occupera une place honorable parmi les végétaux de première utilité et que l'agriculture peut fonder sur elle les plus grands espoirs.

L'hélianti appartient au genre des héliauthes, vulgairement appelés soleils, dont plusieurs variétes sont cultivees dans nos jardins. C'est une plante vivace qui se plait à peu près dant tous les climats et résiste aussi facilement aux froids les plus excessifs qu'aux chaleurs les plus ardentes.

La culture de l'hélianti est facile ; il vient dans n'importe quelle terre, bien qu'il ait une preférence marquée pour les sols silicieux. Plantés en rayons à 6 ou 7 pouces de profondeur, les tubercules, dont la végetation est tout d'abord lente, n'exigent comme traitement qu'un sarclage en juin, au moment où leurs tiges atteignent de 8 à 12 pouces.

LE ROI DES MERS

New York, 13 septembre.—Le steamer) géant de la ligne Cunard, le "Lusitania", est entré dans le port aujourd'hui, après avoir établi un record de cinq jours et cinquante quatre minutes entre Queenstown et New York. Le "Lusitania" n'a pas réussi à battre le record de la vitesse moyenne de 23 58 nœuds à l'heure, établi par le "Kaiser Wilhelm II" de la ligne North German Lloyd, bien qu'il ait maintenant une moyenne de 23 01 nœuds, ce qui est un record pour un premier voyage. Le capitaine Watts dit que lorsque le temps sera venu d'établir un record, quand sa machinerie sera bien en place, le "Lusitania" sera l'empereur des mers.

M. Vernon M. Brown, le représentant américain de la ligne Cunard, est plus que satisfait du voyage du "Lusitania". Il dit que le navire a brûlé beaucoup moins de 1,000 tonnes de charbon par jour en faisant vingt trois nœuds à l'heure, ajoutant : "Ses machines ont fonctionné dans la perfection et il n'y a pas eu une seule pièce surchauffée pendant tout le voyage. Quand le navire a marché à sa plus grande vitesse, les hélices faisaient 185 révolutions à la minute. Il y avait dans la cale 192 chauffeurs, 120 "trimmers" et 31 mécaniciens, et tout a marché à souhait.

LA VÉNÉRABLE MARG. BOURGEOYS.—La cause de cette illustre fondation de la Congrégation de Notre-Dame va probablement faire un nouveau pas bientôt. Nos échanges nous apprennent, en effet, que la Congrégation antépréparatoire pour la discussion de l'héroïcité de ses vertus, a été tenue à Rome, en juin dernier. Tout Canadien ne peut que s'en réjouir et prier plus ardemment que jamais pour la prochaine béatification de la grande servante de Dieu.

Avis

Le tirage de la loterie organisée pour la fondation d'une bourse, pour l'éducation supérieure des Acadiens de cette province, aura lieu lundi, 30 septembre, sous la présidence du Révd S. Boudreau, curé à St-Jacques. Les personnes qui n'auraient pas encore fait remise d'argent et de coupons, sont priés de le faire avant cette date, au Révd P. P. Arsenault, curé de Mont Carmel, I. P. E.

Scott's

White Liniment.

La popularité du White Liniment est plus grande que jamais comme remède général pour foulures, brûlures, rhumatisme et tout mal des muscles ou joints causé par circulation de sang défectueure. Un peu de Scott's White Liniment frotté le soir sur la partie de la gorge la plus rapprochée de la poitrine et couverte flanelle guérira tout facilement le plus mauvais rhume de gorge. Essayez nne grande bouteille. Prix 25 cents.

Acadia Drug Co.,
184 Grand'rue, Moncton.

College du Sacre-Cœur,
Caraquet, N. B.

Ce college, ouvert en janvier 1899, est sous l rection des RR. PP. Eudistes.
L'enseignemen< comprend deux sections:
cours commercial et le cours classiqu
Le premier s'enseigne egalement en francais e anglais; cependant les matieres purement com erciales ne s'enseignent qu'en anglais. Le cour ssique qui se fait en francais, a l'exception de sciences enseignees en anglais, a aussi l'avantag d'un cours de litterature anglaise.
Pour plus amples renseignements, s'adresser s R. P. Superieur du College.

Etabli en 1867
ATELIER DE Marbre et Granit DE WESTMORLAND.
T. F. SHERARD & SON.
Moncton, N. B.

Hotel LeBlanc,
Moncton, N. B.
Cet Hôtel, situé tout près de la station, vient d'être remodelé et meublé à neuf, et offre au public voyageur tout le confort désirable. Bonnes écuries. Prix modiques. Voyageurs qui visitez Moncton, ne manquez pas de venir à Hotel LeBlanc.
Eustache. C. LeBlanc.
21 ct 1902.

R. A. FRECHET,
Architecte Diplomé
A. A. P. Q.
Office : Block MacLeod,
Rue Main, - Moncton, N.B.
Spécialité : Architecture religieuse et domestique.
Une attention soigneuse est donnée à tous projets et estimés.—ac.
14 août 07.

Dr A. R. Myers,
Récemment des hopitaux de Londres et Berlin.
MÉDECIN ET CHIRURGIEN
La chirurgie une spécialité.
Heures de bureau : 2 à 4 p. m., 7 à 9 p. m.
7 Rue Alma, MONCTON

Hotel LeBlanc,
PICTOU, N. E.
Situé dans la partie commerciale de la ville. Excellentes accommodations. Termes odérés
P. H. LeBLANC,
Propriétaire

S. W. BURGESS, M. D.,
MONCTON, N. B.
Donne un soin spécial aux Maladies des Yeux des Oreilles, du Nez et de la Gorge.
Bureau dans le Bloc Sumner, rue Main.
Téléphone No. 263.

Alphonse Doucet,
TAILLEUR, - SHEDIAC, N.B.,
Vient d'ouvrir une boutique dans la bâtisse de M. R. C. Tait, en face du bureau de M. l'avocat Russell. Taille et confectionne dans les derniers goûts toute espèce de vêtements d'hommes. Satisfaction garantie. Sollicite le patronage de nos lecteurs.—27 mars 3m

LE MONITEUR ACADIEN
Organe des populations françaises des provinces maritimes
Paraît le jeudi de chaque semaine
Abonnement
Un an, $1.00 ; 6 mois, 50c. Payable d'avance
On exige $1.25 par an quand il n'est payé qu'à la fin de l'année
Annonces
Première insertion, 10c. par ligne
Pour chaque insertion subséque, 2c. par ligne
Impressions de toute sorte exécutées à bref délai et à prix raisonnables
FERD. ROBIDOUX,
Editeur-propriétaire,
Shédiac, N.B.

LE MONITEUR ACADIEN

SHÉDIAC, 26 SEPTEMBRE 1907.

Les Sœurs de Charité de St-Jean célèbrent le 20e anniversaire de la fondation de l'Asile Hôpital de la Miséricorde.

On dit que M. Barnhill, avocat de St-Jean, et l'hon. A. S. White ont positivement refusé le portefeuille de procureur-général qui leur a été tour à tour offert.

Du World de Chatham :

On rapporte de Bathurst que le premier-ministre Robinson a offert un siège dans son gouvernement à un homme populaire qui remplit un poste officiel important dans Gloucester, et qu'à sa grande surprise il lui fut promptement répondu que le fonctionnoire n'était plus partisan du gouvernement de Frédéricton et avait bonne envie de résigner son poste pour briguer les suffrages comme candidat de l'opposition.

97 Chinois, qui viennent d'arriver à Vancouver à bord de l'Empress of Japon, ont payé chacun la taxe de $500 imposée pour leur entrée au pays.

L'hon. M. Graham, ministre des chemins de fer, et l'hon. M. Pugsley, ministre des travaux publcs, ont été élus par acclamation, le premier dans Brockville, et le second à Saint-Jean, N. B.

Les représentants des différents journaux de Montréal se sont réunis en vue d'organiser une fête à M. Arthur Dansereau, de La Presse, à l'occasion de son quarantième anniversaire de la vie de journaliste. Il a été décidé de lui offrir un banquet au Canada Club le 8 octobre prochain.

La paix est faite au Maroc. Les Maures ont accepté les ouvertures de la France et les hostilités ont cessé.

M. Bourassa et ses amis poursuivent avec vigueur leur campagne dans la province de Québec.

Nous apprenons que le syllabaire, le 1er, le 2e et le 3e livres de notre nouvelle série de livres de lecture français, édités par le Révd Père Ph. F. Bourgeois, C.S.C., M. J. M. Lanos, professeur au collège royal militaire de Kingston, Ont., et M. Chs. D. Hébert, inspecteur des écoles françaises, de Shédiac, et imprimés en Ecosse, viennent d'arriver à Halifax, et qu'ils seront dans les dépôts de livres au premier jour. Nous n'avons pas encore eu l'occasion d'en voir.

Hier encore nous lisions dans le Chignecto Post ce faux et perfide paragraphe :

" Plus de 3000 prêtres français ont supplié le pape, par requête, d'abolir le canon qui défend aux prêtres de se marier. "

C'est la réédition d'une nouvelle, inventée de toute prière, transmise aux quatre coins du monde, trois ou quatre fois par année, par les agences télégraphiques.

Ni 3000, ni 300, ni même 3 prêtres français n'ont adressé pareille requête au Saint-Père.

C'est là une méchante et pure calomnie contre un clergé qui fait l'admiration du monde entier.

Le Liniment de Minard soula névralgie.

L'Histoire du Canada dans nos écoles

Le *Casket* d'Antigonish vient de publier, en succession, trois bons articies éditoriaux pour éclairer, si c'est possible, les historiens John B. Calkin et Dr G. U. Hay au sujet de la loyauté des Acadiens avant leur expulsion de 1755, et des indignes traitements que nos pères ont dû subir au cours de cette déportation.

Durant ces dernières années, il a été introduit, dans les écoles de la Nouvelle-Ecosse, deux traités d'Histoire du Canada pour remplacer l'ancien manuel *History of British America* de J. B. Calkin. L'un de ces livres qui a pour titre *Public School History of Canada*, a été préparé par le Dr G. U. Hay, de Saint-Jean, N.B., et occupe la dernière partie d'un volume dont la première section traite de l'histoire d'Angleterre et est intitulée *Public School History of England*, par W. J. Robertson. Le second livre est un volume de 450 pages, sous l'en-tête *A History of the Dominion of Canada*, par John B. Calkin.

Et maintenant voilà que cet été, M. Calkin vient de faire publier, pour l'usage des écoles de la Nouvelle Ecosse, un traité plus élémentaire, de 150 pages, et ayant pour titre *A Brief History of Canada*.

Tous ces traités d'histoire du Canada, déjà loin d'être parfaits pour le reste, sont tout à fait dans l'erreur en ce qui regarde l'ancienne loyauté des Acadiens et leur conduite relative au serment d'allégiance. Dans ses trois manuels, M. Calkin persiste à dire que, d'après les clauses du traité d'Utrecht, les Acadiens pouvaient être bannis de la Nouvelle-Ecosse après que cette région a été cédée à l'Angleterre. Plus loin, en parlant des faits qui se sont passés en Acadie, avant 1748, date du traité d'Aix-la-Chapelle, M. Calkin affirme que toutes les fois que les Acadiens furent appelés à prêter le serment d'allégeance ils ne répondirent que par des faux fuyants et, en définitive, par des refus. Le Dr Hay n'est guère plus plausible lorsqu'il parle de la déportation acadienne.

Nous avouons qu'il n'est pas très facile de préparer un manuel d'histoire du Canada qui puisse plaire à tout le monde, aux instituteurs et au public de chaque nationalité. Mais il nous semble encore plus difficile à comprendre comment il se fait que, avec tous les documents, livres, opuscules, matières publiées par les archives fédérales et les sociétés historiques provinciales, MM. Calkin et Hay soient encore aujourd'hui angariés dans leurs préjugés d'antan.

On serait porté à croire que, chez eux, c'est du parti pris. Ont ils lu "Acadia" de feu Edouard Richard? C'est pour eux que cet ouvrage a été publié en anglais. C'est pour atteindre ces demi-savants qui n'étudient qu'un côté de la médaille que M. Richard s'est adressé à eux dans leur langue.

Nous nous rappelons un aveu important qui fut fait, en 1896, dans le *Morning Chronicle* d'Halifax, après la lecture d'*Acadia*, par le Rév. R. F. Dixon, ministre anglican de la cathédrale épiscopalienne de Saint Luc, d'Halifax. Au cours d'un long article où M. Dixon, qui ne passait pas alors pour le premier venu à la Nouvelle-Ecosse, recommandait fortement la lecture de l'ouvrage *Acadia* par M. Edouard Richard, le ministre disait ce qui suit, traduction textuelle :

"Aussi loin que s'étend ma compétence, je dois dire que M. Richard prouve pleinement sa thèse, savoir : que la déportation des Acadiens a été tout à la fois cruelle et non nécessaire, un acte de folie doublé d'un crime. Après avoir lu Haliburton, Murdoch, Hannay et Parkman, j'avais conclu que le bannissement des Acadiens, quoique lamentable, était une dure nécessité et que les autorités britanniques y avaient eu recours, en dernier ressort, comme à une mesure extrême de défense territoriale.

"Aujourd'hui, après avoir lu le livre très remarquable de M. Richard, mon opinion n'est plus du tout celle d'autrefois. Et je ne puis concevoir comment quelqu'un qui a donné à cette histoire un examen soigneux et impartial, puisse manquer d'en venir à la conclusion que ni l'attitude des Acadiens ni les circonstances des lieux et des temps peuvent justifier ou même excuser en aucune manière les autorités coloniales relativement à cet acte de cruauté."

Maintenant si MM. Calkin et Hay ne croient pas à l'autorité des historiens Rameau, Casgrain, Richard etc., ils devraient accepter au moins les documents officiels publiés sur ces questions à Ottawa. C'est en s'appuyant sur ces données officielles que le *Casket* prouve

1° que les Acadiens, après la conquête, furent loyaux envers la Couronne anglaise ;

2° qu'ils ne pouvaient être chassés de leur territoire en vertu des clauses du traité d'Utrecht ;

3° qu'ils ne persistèrent pas dans leur refus de prêter le serment d'allégeance. Les arguments employés sont solides, serrés et présentés d'une manière claire, bien enchaînée, irréfutable. Le *Casket*, vers la fin de son article, dit ce qui suit :

"The histories at present in use in the schools of Nova Scotia certainly do convey an impression that it was largely owing to their own fault that the Acadians were expelled. If Mr. Calkin's new volume is intended to take the place of one or both of those now in use, he should re-write those chapters which treat of the circumstances which led to the expulsion of the Acadians."

Le conseil n'est pas équivoque.

Et ce que le *Casket* dit de M. Calkin peut s'appliquer à M. G. U. Hay tant pour son *Public School History of Canada* que pour *A History of New Brunswick*, où l'auteur devrait modifier considérablement ce qu'il dit de D'Aulnay de Charnisay (pp. 53, 54, 55, 56,) ce qu'il croit de l'influence néfaste des missionnaires sur l'esprit des Indiens (p. 72) et de l'abbé Leloutre (p. 81).

Quand il a été question de faire préparer la série des livres de lecture dont les trois premiers volumes sont prêts à être placés maintenant dans les écoles, les gouvernements du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse se sont fait un devoir de nommer une commission chargée d'éliminer de ces manuels tout ce qui pourrait froisser le sentiment public anglais. C'est très bien.

Ne serait-il pas sage de soumettre les traités d'histoire du Canada, en usage dans les écoles de nos provinces, à l'examen d'un comité permanent où siégeraient un ou plusieurs Acadiens compétents?

Contre le Modernisme

L'Osservatore Romano, organe du Vatican, a publié, sur le " Modernisme," une importante encyclique du Pape Pie X, qui, en réalité, est un complément de son récent syllabus.

Ce document, après avoir établi que le " Modernisme " constitue un rérieux danger pour l'Eglise, en passe en revue les différentes sortes, le condamne comme dangereux en philosophie, en théologie, en critique et en réformes, et en fin en arrive à la conclusion que le " Modernisme " est la synthèse de l'hérésie et conduit logiquement à l'athéisme.

L'encyclique est divisée en sept parties :

Premièrement : l'enseignement de la philosophie positive, de la théologie, etc., doit être fait et dans les écoles et dans les universités religieuses, mais selon l'esprit catholique.

Deuxièmement : Les modernistes doivent être exclus du professorat et de la direction dans les maisons d'éducation.

Troisièmement : — Le clergé et les fidèles n'ont pas le droit de lire les écrits des modernistes.

Quatrièmement : — Un comité de censure va être établi dans tous les diocèses pour voir aux publications que le clergé et les fidèles seront autorisés à lire.

Cinquièmement : — L'encyclique du pape Léon XIII, défendant aux membres du clergé de prendre la direction de publications sans l'autorisation de leur évêque, et veillant à la révision d'ouvrages publiés par des ecclésiastiques, est confirmée.

Sixièmement ; — Les congrès ecclésiastiques, sauf en de rares occasions, sont défendus.

Septièmement : — Un conseil va être établi dans chaque diocèse pour combattre les erreurs modernes.

L'Exposition de St-Louis

L'exposition de la Société d'agriculture de St-Louis—qui est peut-être la plus ancienne, mais qui est certainement au nombre des sociétés qu'ont rendu le plus de services—aura lieu samedi de la semaine prochaine, 5 octobre, à St-Louis. Nous avons publié, jeudi dernier, la liste des prix mis en concours. Nous apprenons de M. le secrétaire, M. J. Poirier, qu'il n'y aura pas, cette année, de concours de labours.

Le Liniment de Minard guérit le mal de pis des vaches.

Nouveau traité franco-Canadien

Le ministre des finances télégraphiait de Paris, jeudi dernier, à Sir Wilfrid Laurier :

Paris, 19 septembre 1907.

" Le nouveau traité relatif aux relations commerciales entre la France et le Canada a été signé cette après midi au ministère des Affaires Etrangères.

" Les plénipotentiaires nommés par le Roi Edouard pour signer le traité étaient : — Le Très Honorable Sir Francis Berthe, ambassadeur d'Angleterre à Paris, l'hon. W. S. Fielding, ministre des Finances du gouvernement Canadien. et l'hon. L. P. Brodeur, ministre de la Marine et des Pêcheries du gouvernement canadien.

" Les plénipotentiaires français étaient : — M. Pichon, ministre des Affaires Etrangères ; M. Caillaux, Ministre des Finances ; M. Doumergue, ministre du Commerce, et M. Ryan, ministre de l'Agriculture.

" Le traité de 1893 qui se trouve maintenant annulé n'avait qu'une portée très restreinte, n'affectant qu'un petit nombre d'articles. Le nouveau traité est d'un caractère plus large, il accorde de part et d'autre des concessions de tarif affectant une très longue liste d'articles. Il règle aussi les questions générales affectant les relations commerciales des deux pays.

" Les détails du traité ne seront pas divulgués à présent et ne peuvent être publiés avant d'avoir été soumis à la Chambre des Députés de France et au Parlement du Canada.

" Les ministres quitteront Paris dans un jour ou deux pour se rendre à Londres. Ils s'embarqueront à Liverpool à bord du " Victoria " le 27 septembre.

(signé) FIELDING.

L'agence télégraphique " Associated Press " est informée que ce traité ne couvre pas seulement un échange de faveurs et de courtoisies, mais qu'il renferme le noyau d'une doctrine devant couvrir les situations imprévues de l'avenir. Le Canada n'a pas pu donner pour le champagne, un abaissement de droits plus considérable qu'en 1903, mais il donne un tarif spécial sur les soies, et en retour, les produits canadiens de la ferme et de la forêt entreront en France sous le tarif minimum.

Le Révd John Wheten et ses paroissiens de Balmoral

Le départ du Révd. M. Wheten inspire de vifs regrets aux paroissiens de Balmoral qu'il a desservis, avec un zèle admirable, pendant six ans. C'est à son indomptable énergie et à son tact d'administration que l'on doit l'érection, le parachèvement complet de la superbe église qui s'élève au milieu de la paroisse. Et c'est les larmes dans les yeux que les bonnes gens entendaient, il y a eu dimancne huit jours, les adieux de leur bon pasteur. Aussi, après les offices, M. A. J. LeBlanc, secrétaire-trésorier du comté, se faisant l'interprète des citoyens, présentait-il une adresse de gratitude au Père Wheten, que nous reproduisons ci après :

Au Révérend Messire John Wheten,
curé de Saint-Benoit de Balmoral.

Bien-aimé curé,

Les paroissiens de Saint-Benoit de Balmoral ne peuvent pas laisser partir le prêtre qui a été leur curé pendant six années sans lui exprimer leurs sentiments.

Ils veulent lui dire qu'ils apprécient son dévouement. Cette église que vous laissez derrière vous, bien-aimé curé, sera le monument durable qui nous parlera de vous.

Vous avez toujours été, pour nous, le Prêtre, Ministre de Dieu.

Nous vous disons donc le merci de la reconnaissance pour tout le bien que vous nous avez fait. Et nous vous demandons pardon de la peine que nous avons dû quelquefois vous causer.

Nous faisons des vœux de bénédictions pour vous et la paroisse qui va avoir le privilège de vous posséder.

Veuillez accepter, bien-aimé curé, un bien faible gage de ces sentiments de vos paroissiens de Saint Benoit de Balmoral.

Deux gentilles fillettes s'avancèrent auprès de M. le curé et lui offrirent, l'une un magnifique bouquet, l'autre une bourse d'au-delà de $100 en or.

D'une voix émue, et dans laquelle il y avait des larmes, M. le curé Wheten dit aux paroissiens qu'il est grandement touché des marques d'estime et de recon-

traité
franco-Canadien

re des finances télégraphiait
udi dernier, à Sir Wilfrid

Paris, 19 septembre 1907.
veau traité relatif aux rela-
erciales entre la France et le
é signé cette après midi au
s Affaires Etrangères.
nipotentiaires nommés par
uard pour signer le traité
Le Très Honorable Sir Fran-
mbassadeur d'Angleterre à
. W. S. Fielding, ministre
s du gouvernement Cana-
n. L. P. Brodeur, ministre
e et des Pêcheries du gou-
anadien.
plénipotentiaires français
M. Pichon, ministre des Af-
gères ; M. Caillaux, Minis-
ances ; M. Doumergne, mi-
ommerce, et M. Ryan, mi-
griculture.
é de 1893 qui se trouve
annulé n'avait qu'une por-
reinte, n'affectant qu'un petit
rticles. Le nouveau traité est
re plus large, il accorde de
re des concessions de tarif
e très longue liste d'articles.
si les questions générales af-
relations commerciales des

ails du traité ne seront pas
présent et ne peuvent être
t d'avoir été soumis à la
s Députés de France et au
u Canada.
istres quitteront Paris dans
ieux pour se rendre à Lon-
mbarqueront à Liverpool à
ictoria" le 27 septembre.
(signé) FIELDING.

télégraphique "Associated
informée que ce traité ne
seulement un échange de
courtoisies, mais qu'il ren-
yau d'une doctrine devant
ituations imprévues de l'a-
anada n'a pas pu donner
mpagne, un abaissement de
considérable qu'en 1903,
e un tarif spécial sur les
retour, les produits cana-
erme et de la forêt entre-
ce sous le tarif minimum.

John Wheten et ses
siens de Balmoral

du Révd. M. Wheten
s regrets aux paroissiens de
il a desservis, avec un zèle
endant six ans. C'est à
able énergie et à son tact
ion que l'on doit l'érection,
ment complet de la superbe
ève au milieu de la parois-
les larmes dans les yeux
es gens entendaient, il y a
huit jours, les adieux de
eur. Aussi, après les of-
. LeBlanc, secrétaire-tré-
nté, se faisant l'interprète
présentait-il une adresse de
ère Wheten, que nous re-
après :

D MESSIRE JOHN WHETEN,
nt-Benoit de Balmoral.
é,
siens de Saint-Benoit de
euvent pas laisser partir le
é leur curé pendant six an-
exprimer leurs sentiments.
lui dire qu'ils apprécient
nt. Cette église que vous
e vous, bien-aimé curé,
nent durable qui nous parle-

oujours été, pour nous, le
re de Dieu.
disons donc le merci de la
pour tout le bien que
z fait. Et nous vous de-
don de la peine que nous
quefois vous causer.
s des vœux de bénédic-
us et la paroisse qui va
ge de vous posséder.
cepter, bien-aimé curé, un
e de ces sentiments de vos
Saint Benoit de Balmoral.
lles fillettes s'avancèrent
, le curé et lui offrirent,
ique bouquet, l'autre une
là de $100 en or.
émue, et dans laquelle il y
es, M. le curé Wheten dit
s qu'il est grandement
es d'estime et de recon-

Conventions nationales des Acadiens

Recueil des travaux et délibérations de nos conventions nationales, compilé par Ferd. J. Robidoux, avocat, et publié par le Moniteur Acadien.

Le premier volume, qui sera prêt dans quelques jours, contient le rapport des conventions de Memramcook, Miscouche et Church Point en 1880, 1884 et 1890. Le rapport est précédé d'une charmante introduction par l'Honorable Sénateur Poirier, et est dédié aux deux Sociétés L'Assomption.

On trouvera dans ce volume tout ce qui se rapporte aux trois premières conventions, cérémonies, rapports, résolutions, discours, etc.

Ce recueil sera infiniment précieux pour nos nationaux.

Prix $1 le volume, franc de port. Sera adressé à tous ceux qui en feront la demande sur réception du prix.

Le 2e volume, qui se rapportera aux conventions d'Arichat, Waltham et Caraquet, paraîtra plus tard.

naissance dont il est l'objet à l'occasion de son départ. Il leur a consacré avec joie ses premières années de prêtrise, années qui sont toujours remplies de zèle et de dévouement chez le jeune prêtre. Il a été largement récompensé de ses travaux par l'empressement avec lequel on a toujours répondu à ses appels.

L'église à laquelle ils viennent de faire allusion, c'est plutôt leur œuvre et leur monument que les siens.

Il se souviendra toute sa vie de la paroisse où il a déployé son énergie et son dévouement de jeune prêtre.

Puis, en terminant il bénit les fidèles qui se dispersent, le cœur bien gros, plus d'un essuyant une larme qu'il cherchait en vain à refouler.

CHANGEMENTS ECCLÉSIASTIQUES —Outre le transfert de M. l'abbé Martin, de Bathurst à St-André du Madawaska, que nous signalions la semaine dernière, on annonce les changements qui suivent dans la desserte des paroisses du diocèse de Chatham.

M. l'abbé Henry O'Leary est transféré de la cure Jacket River à celle de Bathurst ;

M. le curé Fitzgerald est transféré de Poquemouche à Jacket River ;

M. le curé Wheten, de Balmoral, est transféré à la cure de Poquemouche ;

M. l'abbé Bernier, vicaire à Edmundston, remplace, au vicariat de Campbellton, M. l'abbé Melanson, qui est promu à la cure de Balmoral.

Les hons. MM. LaBillois, Robinson, Emmerson, McSweeney et Barnes, et MM. C. M. Leger, J. T. Hawke, A. B. Copp, ont porté la parole à l'ouverture officielle du pont de Hall's Creek, à Moncton, jeudi dernier. Le maire White présidait. L'hon. M. Pugsley s'est fait excuser. Il convenait beaucoup mieux en effet qu'il ne se montrât pas à la réunion aux côtés de l'hon. M. Emmerson, qu'il a si agilement supplanté dans le gouvernement d'Ottawa.

Congrès Pédagogique

Le congrès conjoint des instituteurs des comtés d'Albert et Westmorland se réunira à Moncton les 10 et 11 octobre 1907.

Première séance, jeudi, 10h. 45 m. matin—Enrôlement.—Discours par les présidents.

Deuxième séance, 2 heures après midi—Essai : "De l'enseignement de la composition dans les grades primaires en montant," par W. A. Cowperthwaite, M. A.

Congrès divisé en sections :

Instituteurs des écoles avancées sous la direction de J. R. Inch, surintendant en chef de l'éducation.

Instituteurs français—Directeur à choisir.

Instituteurs dans les écoles diverses—Directeur, Inspecteur Blenis.

Instituteurs dans les écoles primaires et intermédiaires—Directrice Mlle Horaman.

Troisième séance, vendredi, 9 heures avant-midi.

Essai—"De l'enseignement manuel dans les grades inférieurs," par Mlle F Bertha Hoar. Essai : "De la culture physique dans les écoles du jour," par Joseph F. Alexander.

Quatrième séance : "Enseignement de la grammaire," Inspecteur O. Blenis. Discussion de la question des pensions. Affaires générales. Election des officiers, etc.

Séance publique, jeudi soir.

Les instituteurs se procureront des billets de passage de première classe et des certificats standard.

Echos de l'Ile du Prince Edouard

Une violente tempête électrique s'est fait sentir au Cap Egmont mardi de la semaine dernière. L'habitation de M. Pierre Downing a été frappée par la foudre, qui a détruit une partie de la toiture et a pénétré à l'intérieur. Le père Downing et un voisin, M. Firmin Aucoin, étaient à converser lorsque la foudre vint les interrompre. La chevelure de M. Downing fut quelque peu brûlée et M. Aucoin fut étourdi et rendu sourd. Une pluie torrentielle tombait dans le temps.

Mgr Justin Fevre

Paris, 15—Mgr Justin Fèvre, protonotaire apostolique, vient de mourir à l'âge avancé de 78 ans.

Louis-Pierre Justin Fèvre naquit à Riaucours (Haute Marne,) le 24 août 1829, il fit ses études élémentaires à l'école élémentaire de son village, sous la direction de son père, P. N. Fèvre.

Mgr Fèvre, après avoir été proscrit comme curé de Louze, ouvrit chez lui un pensionnat, pour préparer des jeunes gens aux professions libérales, puis il entra comme collaborateur à l'Union de la Haute Marne et au Rosier de Marie, à l'Echo de Rome, à la Semaine du Clergé, aux Annales de philosophie, et fut durant plusieurs années directeur de la revue du Monde Catholique. Mgr Fèvre a produit plus de 100 volumes, dont 38 in 40, trente in-80 et les autres in-12. Il était aussi l'auteur de "La vie et les travaux de M. J. P. Tardivel."

Des paroles inoubliables

Sous ce titre, on lit dans "l'Indépendant" de Fall River, Mass :

"A Revere Beach, avant hier, le sénateur Henry Cabot Lodge et le gouverneur Guild ont tour à tour fait l'éloge de la race française en Amérique.

"M. Lodge a dit que "les Canadiens français ne sont pas des étrangers aux Etats Unis, puisque leur titre d'Américains est le plus ancien de tous les blancs qui vivent sur ce continent.

"Il a aussi rendu hommage aux vaillants explorateurs et coureurs de bois de langue française, qui ont sillonné en tous sens l'Amérique septentrionale bien avant les Anglais.

"De son côté, le Gouverneur Guild a vanté les beautés et la souplesse de la langue française, qu'il manie, du reste, avec beaucoup de charme et de facilité.

On n'oubliera pas de sitôt ces deux superbes discours.

Dans un article bibliographile sur le premier volume de l'Encyclopédie Catholique que la maison Robert Appleton vient de livrer au public, le R. P. B. O'Neill fait dans l'Ave Maria, une critique opportune de l'article consacré à l'Acadie.

Un résumé saisissant

.....Que résulte t il de tous les événements scolaires qui ont agité notre pays de l'Ouest depuis 1890 ?

Il en résulte que, d'un côté, les sectaires protestants voient clair, qu'ils préparent l'avenir, qu'ils sont unis, et qu'ils ont été prêts, comme Sifton et Scott, "à abandonner leur parti" plutôt que d'abandonner leur idée de restreindre les droits et privilèges des catholiques ; tandis que, de l'autre côté, les catholiques ont compromis l'avenir, et qu'ils ont mis les intérêts de parti au-dessus des intérêts religieux et patriotiques !

Conclusion : Notre salut, à l'avenir, est dans la diffusion de "l'idée catholique" par la presse catholique et dans l'action catholique telle que le pape la demande.

—Les Cloches de Saint-Boniface.

"Dominus meus et Deus meus"

—MON SEIGNEUR ET MON DIEU

Cette exclamation de l'apôtre saint Thomas, enfin convaincu de la résurrection de Notre Seigneur, est enrichie d'indulgences, si on la prononce en regardant pieusement la Sainte Hostie soit à l'élévation de la messe, soit quand elle est exposée sur l'autel. Toutes les fois qu'on dit ces paroles en regardant Notre Seigneur, on gagne sept ans et sept quarantaines d'indulgences. Une fois par semaine, ceux qui auront observé cette dévote pratique chaque jour et qui s'approcheront de la sainte communion, pourront gagner une indulgence plénière.

Ces faveurs accordées le 18 mai 1907 ont été authentiquées au Secrétariat des indulgences, le 12 juin suivant.

—Semaine Religieuse de Québec.

Les collèges catholiques

Nos petits séminaires, nos collèges ecclésiastiques donnent plus et mieux que la science. Et c'est ici qu'ils défient toute comparaison et méritent tous les suffrages. Ils enveloppent leurs élèves d'une atmosphère de vertu et de piété. Oh ! combien il est bon, quand une âme doit être vouée à la chasteté parfaite, qu'elle reste toute pure ! Et comment sera-t elle pure sinon par la piété ! Là, dans nos petits séminaires, on donne au jeune homme une sérieuse instruction religieuse. Là, on l'habitue à des pratiques religieuses régulières, modérées, bien faites. Là, on lui offre des fêtes religieuses splendides et des cérémonies touchantes, dont le souvenir profond et tenace ne sera jamais plus effacé par les vagues tourmentées de la vie réelle. Là, la discipline n'est pas militaire comme dans une caserne, mais paternelle comme dans une famille. Elle contient le jeune homme sans le briser. Elle lui inspire le sentiment du respect, et non la sensation de la peur. Elle le traite comme un enfant de la maison, et non comme un esclave qui se sent prisonnier. Là, on sait se faire obéir, mais on sait surtout se faire aimer. Là, on élève des hommes libres, une jeunesse pure, des chrétiens solides.

MGR GIBIER,
évêque de Versailles.

Les prophéties de Thomas Moult

M. Jules Claretie écrivait récemment dans le "Temps" de Paris ce qui suit :

J'ai sous les yeux un vieux livre contenant les "Prophéties perpétuelles, "très curieuses et très certaines," de Thomas-Joseph Moult, natif de Naples, astronome et philosophe, "qui auront court pour l'an 1269 et dureront jusque à la fin des siècles, faites à Saint Denis, en France, l'an de Notre-Seigneur 1268, du règne de Louis IX le quarante-deuxième.

L'ouvrage, traduit de l'Italien en français, se vendait à Paris, au dix-huitième siècle, "quay de Gèvres, chez Prault père, au Paradis." C'est ce qu'on appelait autrefois un attrape-nigauds. Mais la crédulité humaine est si forte que les braves gens se laissent toujours prendre à ces prédictions de prophètes improvisés, et j'ai, tout comme bonne femme qui croit à ses remèdes et à la clef des songes, interrogé feu Thomas-Joseph Moult sur cette année 1907, qui aura vu évoluer les ballons dirigeables et les diabolos monter dans les airs.

La "Prédiction" pour l'an 1907 est assez piquante. Le printemps, cette année, sera beau et agréable. L'été sera chaud et humide. L'automne "se fera voir dans toute sa beauté." L'hiver—je cite le vieux livre—sera sec et froid jusqu'au milieu, et sa fin sera pluvieuse et froide. Et le prophète, qui n'avait point prévu le congrès de la Haye—ou qui peut-être ne croyait guère à son efficacité,—de nous assurer qu'en l'an 1907 "soumis à "Ganer," le vingt-troisième nombre solaire," nous verrons :

1°. Une grande guerre entre plusieurs princes chrétiens ;

2°. La naissance d'un grand prince ;

3°. De grands impôts levés dans un royaume.

Ce savant T. J. Moult avait bien prophétisé en annonçant la venue au monde d'un héritier du trône d'Espagne, qui deviendra grand puisque le prophète nous l'assure, et en nous menaçant de "grands impôts" levés dans une république où les mœurs ressemblent fort à celles des royaumes qu'elle a remplacés. Nous avons les impôts, nous avons l'été "chaud et humide." En vérité, faudrait-il ajouter foi aux "Prédictions perpétuelles," et notre sort serait-il à jamais fixé depuis le règne du bon roi Louis IX ?"

—Le Gros Magasin
Cie Peter McSweeney, Ltee,

GRAND'RUE, MONCTON

Matériaux de choix pour élégantes Robes de Soie et Laine et tout Laine

Tweeds anglais

"Lawrus" et "Milfor"

Merveilleux assortiment de ces deux tweeds. Nous avons aussi un lot splendide de Tweed gris clair, foncés et couleurs intermédiaires, ainsi que du carreauté, du barré, du plaid de différentes nuances. Ces tweeds sont de laine pure, rapetissés au savon, de 42 à 50 pouces de large. Prix 60 cts, 75, 80, 90cts, $1, 1.10, 1.50 la verge

Un drap vénitien français spécial, de laine pure et douce, excellent matériel à costumes et à jupes de robes, couleurs et nuances nouvelles, vient de nous arriver. 52 pouces de large $1. Nous en avons à 55, 75 et 85cts, $1.25, 1.35, 1.30, 1.75 et 2.25 la verge.

Soie Crêpe de Chine

pour robes de noce ou de soirée, tissu doux et léger, à fini brillant, couleurs délicates et fashionables, crème, blanc, ciel, nil, brun, navy, turquoise, champagne, gris, maize et noir- 42 pouces de large, $1.50, 1.60 la verge.

Soies japonaises se lavant et Soies habutai, pure soie, à tissu magnifique et régulier, ne se coupe pas et se lave, nuances nouvelles pour l'été, de toutes les prineipales couleurs, admirables pour corsages et pour robes, 27 pouces de large, 50 et 55cts la verge.

Peau de Soie noire

Fini riche et doux, convenable pour manteaux longs ou robes, assortiment superbe acheté avant la hausse des prix des soieries, ce qui nous permet de les détailler à votre avantage. 55cts, 80c, $1, 1.25. 1.50, 1.60, 1.80, 2.00 et 2.25 la verge.

Bas

Bas fins noirs de Lisle, talon et orteils doubles, ne changeant pas et ne tachant pas, de toutes grandeurs, 25c la paire.

Bas de soie de Lisle à dentelle et brodés, ne changeant pas et ne tachant pas, de toutes grandeurs, 50cts la paire.

Bas de fillettes, en dentelle de Lisle, d'un noir qui ne change pas, 25cts la paire. Vous trouverez ici tout ce qu'il y a en fait de Bas.

Gants

Gants de Lisle pour dames, noirs et blancs, 25c la paire.

Gants de soie pour Dames, toutes longueurs, noirs, blancs et de couleur, de 35c à 1 25 la paire.

Nouveaux Gants de kid allant au coude, tan, blanc et noir, $2, 2.25. 2 50 la paire.

Gants de soie mousquetaire brun et gris, $1 la paire.

Pompes Funèbres.

James Mugridge, Shédiac, N. B.
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES,

'honneur d'annoncer qu'il met à la disposition un joli corbillard, traîné par deux chevaux ainsi qu'une grande variété de bières, cercueils, etc., de toute dimension et de tout modèle

Joli Cercueil imitation de bois de rose, bien verni, pour $12.

Aussi toutes espèces de montures, garnitures et de cercueils au plus bas prix. On peut rendre aux chars avec le corbillard en tout temps. PRIX MODÉRÉS. 25nov02 ac

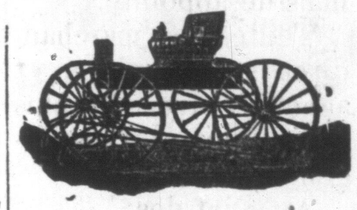

La grande question qui se présente est celle du choix. Une voiture forte, solide, élégante durable vous coûtera peut être un peu plus cher qu'une voiture commune, dont la peinture et le vernis cachent soigneusement les défauts et la faiblesse, mais si elle reste bonne, solide, pendant des années, tandis que l'autre, manufacturée à la hâte et sans soin, est tout chambranlante la deuxième année et peut-être même à la fin de la première, n'êtes-vous pas regagnant à choisir une voiture du pays, dont le fabricant a une réputation à soutenir, et qui ne laisse point sortir de voiture défectueuse de sa boutique ?

Entrez me voir ; j'ai vingt-cinq bonnes et belles voitures neuves que je vendrai à prix raisonnables pour la façon.

F. L. Thibodeau, Voiturier,
SHEDIAC, N. B.

——A VENDRE——
La Canadian House,

située dans le centre de la ville de Shédiac, refaite à neuf l'automne dernière, une bonne place d'affaires. Aussi, en rapport avec la maison, un commerce d'embouteillage et de gros, ainsi qu'un commerce de glace pour Shédiac, Pointe-au-Chêne et Cap-Brûlé. Le tout est à vendre à bonnes conventions. Pour plus ample détails, s'adresser sur les lieux.

5 août 1907—ac.

☞Tous les retardataires, sans exception, devront nous adresser le montant de leurs redevances envers le Moniteur d'ici au 1 octobre sans faute. Il y a assez longtemps que nous attendons pour que ceux de nos abonnés qui se piquent d'avoir encore de l'honneur s'acquittent de leur devoir sans autre avis.

Noua avons un besoin urgent de tout ce qui nous est dû.

FERD. ROBIDOUX.

Les drames de l'onde

Joséphine Mahoney, âgée de 14 ans, fille du capitaine Mahoney, de Parrsboro, N. E., s'est noyée dans des circonstances très dramatiques jeudi soir. La jeune fille avait accompagné son père à la goélette Ladysmith que l'on chargeait de bois à New Mills. Ils étaient allés à terre avec d'autres personnes et en retournant au vaisseau la petite fille tombe à l'eau. Un matelot plongea pour la sauver, mais ne put y réussir.

Le même soir une autre tragédie se déroulait à Clark's Harbour, N. E., M. Jason Nickerson et son fils, âgé de 10 ans, seulement, se sont noyés alors qu'ils étaient encore bien en vue de leur demeure.

M. Nickerson, qui travaille à la construction d'un quai là, partit avec les autres ouvriers pour se rendre à sa demeure à 6 heures. Après le souper il se rendit au quai de nouveau, chercher quelques pierres, et comme la soirée était belle il amena son fils avec lui. Les voisins, ne les voyant pas revenir, se mirent à la recherche. Ils aperçurent l'embarcation qui était chavirée, et dérivait vers le rivage. De bonne heure le matin on commença des recherches pour les cadavres. Les citoyens retrouvèrent les deux corps étroitement enlacés et les tirèrent de l'eau. Ce fut un spectacle navrant. On eut toutes les difficultés à séparer le fils de son père tant l'étreinte de ces deux personnes était ferme.

Terrible tragédie

Lisbonne, Maine, 19 septembre—Il vient de se passer une terrible tragédie ici et toute la ville est en émoi.

Havill's Lung Healer

(Remède Havill pour les Poumons)

Le Grand Remede pour la Guérison des Poumons

En vente chez P. R. GOGAIN, à Cocagne, chez E. J. SMITH et O. POIRIER, à Shédiac

23 sept. 1903. 1a.

Vente á sacrifice !

our faire place aux Modes d'Automne et d'hiver. qui nous arriveront dans quelques semaines nous vendons maidtenant A MOITIÉ PRIX même au-dessous, tous nos

Chapeaux et Coiffures d'été

ainsi que toutes nos

Nouveautés, Modes et Articles de toilette.

Notre assortiment considérable et ayant pour habitude de ne jamais offrir à nos clientes des chapeaux et des objets de toilette démodés, hors de date, nous voulons nous en débarrasser à tout prix pendant qu'ils sont encore de mise et en pleine floraison dans le monde fashionable.

C'est donc une chanse exceptionnelle pour les Dames

de se procurer une nouvelle toilette de première classe à UN PRIX INSIGNIFIANT. Profitez-en hâtez-vous de venir chez

Chez Madame Doiron

Bloc Comeau, Shédiac.

LEGER'S COMPOUND EXTRACT WILD STAWBERRY guérit promptement indigestions appelées "maladie d'été", qui tant de détresse durant les chaleurs d'été. Prix 25cts la bouteille chez LÉGER, Pharmacien, Shédiac

Des désordres viennent d'éclater dans les campagnes du sud de l'Italie. Les troupes du district révolté ne sont pas en force pour résister aux émeutiers qui ont déjà causé de grands dommages à la propriété. Il y a de fréquentes bagarres entre grévistes, anti grévistes et soldats.

A Fouli, Italie. une automobile dans lequel se trouvaient le pridce Wivieischi, de Vienne, son chauffeur et trois autres personnes, est allé s'écraser contre l'angle d'une maison. Le prince et son chauffeur ont été tués et les trois autres personnes grièvement blessées.

Un mot,
S'il vous plait.

L'homme bien informé vient chercher ses provisions d'hiver chez

O. M. Melanson & Cie.

Il y vient avec l'assurance, bien fondée, d'acheter ce qu'il y a de mieux pour son argent. Et personne n'est jamais désappointé.

Toutes nos marchandises sont choisies et achetées avec le plus grand soin et avec jugement.

Au sujet des

Hardes

pour cette saison, nos modes sont non-seulement en avant de tout ce qu'on peut trouver en ville, mais les gens savent que notre

Departement de Hardes

se recommande également à ceux qui n ont pas beaucoup d'argent comme à ceux qui ont le gousset bien rempli

Le prix de nos Habillements varie de $6 à $16, et celui de nos Capots de $5 à $15

Nous avons aussi de superbes

CASQUES

coiffant toutes les têtes et à la portée de toutes les bourses.

Notre Assortiment d'

Etoffes a Robes

est meilleur que jamais. Quand vous venez à Shédiac, n'oubliez pas d'entrer chez

O. M. Melanson & Cie

Vous vous en retournerez contents et satisfaits.

FEUILLETON

I

LES

Chatelains de Courthenoy

I

C'est une belle et vaste demeure que le château de Courthenoy, situé à cinq lieues à peine de Poitiers, dans un calme et riant paysage que les eaux claires du Clain fertilisent et animent.

D'abord la vallée agreste, déroulant ses tapis de verdure au printemps, étalant en été les tons d'or de ses blés ondoyants, mêlés en vif éclat des coquelicots et des bluets, que le Créateur jette à pleines mains pour rompre la monotonie de cette plaine jaune et mouvante. C'est là que le Clain serpente capricieusement, élargissant ou rétrécissant son lit bordé d'aunes. Les villages sont échelonnés sur les hauteurs ; il n'est pas de coteau où l'on ne voie le toit d'une maison rustique, soit à mi-chemin, soit au sommet du monticule ; quelques noyers, quelques saules jettent leur ombre sur la maisonnette et lui forment, à la belle saison, un voile agréable et protecteur.

Les collines vont s'élevant à l'ouest. Là elles sont merveilleusement boisées. De ce côté est la forêt, orgueil des habitants du pays, tout autant que le château.

Ceux-ci confine à celle-là. Bâti sur une éminence escarpée, il domine la contrée comme un suzerain ses humbles vassaux, et se divise en deux parties.

La grosse tour de l'ouest est un vestige du moyen-âge. Haute, ronde et massive, elle a défié dans sa structure solide les injures du temps et celles des ennemis. Lors des guerres de religion, Coligny envoya contre Courthenoy une troupe choisie, commandée par un de ses meilleurs capitaines. Le manoir était presque sans défense, car le marquis André était à l'armée des Guisos avec l'élite de ses hommes d'armes ; mais la marquise, une héroïne au vaillant cœur, digne de son noble époux, s'enferma dans la tour et soutint, avec dix soldats, un siège de six semaines sans que les reformés pussent vaincre sa résistance. Au bout de ce temps, le marquis, accouru en toute hâte, extermina les envoyés de Coligny, non sans que ceux-ci eussent detruit la partie du château livrée à l'abandon.

En souvenir de ce mémorable événement, la grosse tour de l'ouest s'appela désormais la tour de la Marquise.

Le château fut rebâti et solidement fortifié. On rétablit les fossés qui avaient été comblés, et on les entretint désormais soigneusement. Au XIXe siècle même, les fossés subsistent, mais leurs profondeurs n'offrent plus qu'une luxuriante végétation sauvage, des pentes gazonnées, moelleuses comme du velours, et des milliers de fleurs variées. Courthenoy, ainsi isolé, n'est relié au village que par des ponts mobiles, jetes sur le fossé devant les différentes portes. Ils sont levés la nuit, à l'instar des ponts-levis, et cependant les villageois, en cas de malheur, n'hésiteraient pas à venir demander secours au château, car ils savent que, selon l'antique usage, il y a toujours à Courthenoy un veilleur nocturne.

Ce dernier, qu'on appelle le guetteur, comme autrefois, se tient dans une petite loge, près d'une porte nommée encore la poterne de l'est.

On voit que les habitudes modernes n'ont pas cours au château.

C'est que son propriétaire, le colonel marquis de Courthenoy, est un homme de la vieille roche, imbu avec passion, d'aucuns disent jusqu'au fanatisme, de tout ce qui se rattache au passé. On dirait vraiment que le présent n'existe pas pour lui. Les hommes de son temps sont, dit-il, de trop petite mesure ; il ne peut s'ajuster à leur taille.

Voilà pourquoi sans doute il s'éloigne assez rarement de sa demeure, pourquoi il a peu d'amis, même parmi les nobles familles des environs. Tout ce qu'il voit au dehors, tout ce qu'il entend heurte ses idées, froisse ses sentiments. Chez lui il est le maître.

Il y fait régner une discipline inflexible, à laquelle nul n'est tenté de se soustraire, depuis le dernier des valets jusqu'à la châtelaine elle-même.

On était aux premiers jours de septembre. Le soleil encore brûlant inondait la grande pelouse, et une partie des habitants du château était assise sous un magnifique catalpa, à l'abri des flèches trop ardentes de Phébus, ainsi que disait en riant un grand et mince jeune homme, à la figure ouverte et douce, à une femme d'une trentaine d'années, dont les cheveux d'un blond de lin, le teint blême, les longues dents plates et les yeux bleu-faïence auraient fait la plus insignifiante personne du monde, sans l'expression de bonté intelligente et d'extrême douceur empreinte sur sa physionomie.

" Les flèches du blond Phébus n'ont rien à voir avec ma pauvre figure, monsieur Gabriel, répondit-elle avec un léger accent étranger. Il y a beau temps que je ne les crains plus pour mon teint ; mais ce que je redoute, ce sont les coups de soleil sur le crâne. Avis à vous, qui allez toujours la tête découverte.

—C'est une habitude que j'ai prise, je crois, de mon élève, dit le jeune homme en souriant. Les chapeaux et André s'accordent le plus mal possible ; il faut une nécessité absolue pour qu'il se décide à en placer un sur sa crinière.

—Qui parle de crinière et d'André ? " fit derrière lui une voix enfantine.

Gabriel se détourna.

" C'est moi, petit lionceau, " dit-il en plongeant la main dans la forêt de boucles blondes qui s'offrait à lui.

L'expression peignait exactement cet enfant au corps souple et nerveux, à la physionomie mobile, aux grands yeux d'un bleu sombre, rayonnants d'intelligence.

L'intelligence était partout, du reste : sur ce front hardiment modelé, dans les lignes t ès pures du visage, dans la courbure légèrement aquiline du nez, dans le dessin ferme de la bouche aux lèvres fines, et jusque dans l'attitude droite et fière de ce svelte garçonnet de dix ans.

Il jeta, d'un air de câlinerie charmante, ses deux bras autour du cou de son jeune précepteur.

" J'aime ce surnom, dit-il. Le lion est généreux, brave et fort. Je veux être un lion quand je serai grand.

—André ! André ! " appelèrent des voix de petites filles.

Une gentille brunette sortit de derrière un bouquet d'arbres.

" Viens mettre la paix, je t'en prie, fit-elle ; Sara et Lucienne se querellent pour lancer le ballon ; elles prétendent toutes les deux avoir gagné la partie.

—Bon ! Et toi, Marthe, laquelle a raison, à ton avis ?

—C'est Luciennne, répondit Marthe tout bas ; mais tu sais que Sara veut toujours être la maîtresse. Viens, elle t'écoutera, toi. "

André était sans doute accoutumé à prononcer en dernier ressort sur des questions de ce genre, car sans plus rien dire il suivit la petite fille.

" Si vous alliez y jeter un coup d'œil, miss Jane, dit Gabriel à sa voisine.

Vente d'Ecoulemnt.

Les nouveautés se sont vendues rapidement, mais j'ai encore une quantité de nouveautés d'Eté,- -Hardes Tapis, Chapeaux et Casques, Chaussures etc.---que je vendrai à grand marché pour argent comptant, afin de les écouler---ou à prix raisonnable à crédit, à payer à l'automne ou à l'hiver en argent ou en produits.

C. A. DICKIE, - - Shediac

—C'est ce que je me dispose à faire, " répondit celle-ci, entassant à la hâte dans un petit sac son ouvrage, son dé, son fil et ses ciseaux.

Lorsqu'elle se fut éloignée, le jeune homme, à son tour, quitta le catalpa et rentra au château.

C'est le jeudi, son élève ne prenait pas de leçons, et la surveillance de miss jane sur les enfants lui permettait de s'isoler quelques heures et d'étudier pour lui seul.

Gabriel Davy ne devait, pour ainsi dire, son instruction qu'à lui-même. Fils d'un pauvre maçon de Poitiers, il s'était distingué dès son enfance par ses succès à l'école des frères. Sollicité par lui, son père prolongea, autant qu'il le put, le temps que l'enfant devait passer sur les bancs de la classe. A quatorze ans pourtant il fallait en sortir et, malgré ses répugnances, se résigner à embrasser une profession manuelle ; mais alors un protecteur se montra. Un bon et savant ecclésiastique avait remarqué depuis plusieurs années cet enfant studieux qui remportait toutes les couronnes. Ayant appris que les études de Gabriel étaient finies, il lui parla, l'interrogea, et, satisfait de ses réponses, alla demander aux parents s'ils voulaient bien lui confier leur fils. C'était la réalisation du vœu le plus cher de Gabriel. Les braves gens n'hésitèrent pas, et le jeune garçon entra chez le bon prêtre, qui se mit en devoir de lui apprendre le latin.

Gabriel apprit vite et bien. Son protecteur, voyant qu'il n'avait pas la vocation ecclésiastique, le préparait à embrasser une carrière libérale, quand il mourut presque subitement. Ce fut un coup de foudre pour le jeune homme ; mais il était courageux, il en savait assez pour étudier seul. Il trouva facilement une toute petite place dans une étude de notaire, juste de quoi manger du pain et acheter des livres. Il conquit ainsi les grades de bachelier-ès-sciences et ès-lettres ; mais son père et sa mère moururent à quelques mois l'un de l'autre, et le pauvre garçon se trouva bien seul en ce monde.

C'est alors qu'un vieil ami de son bienfaiteur, sachant que le marquis de Courthenoy cherchait un précepteur pour son fils, lui proposa Gabriel.

Le marquis était un rude homme, Gabriel en avait été averti et tremblait de ne pas lui plaire. Pourtant, chose étonnante ! il convint tout d'abord. Son attitude à la fois modeste et digne, l'expression franche et intelligente de son visage frappèrent le marquis. Tout le programme de l'éducation d'André fut tracé en quelques mots. M. de Courthenoy était avare de paroles ; il tendit alors la main au jeune homme en disant :

" C'est une affaire conclue. Vous entrerez en fonctions dès demain. "

Quant aux conditions pécuniaires, Gabriel les trouva presque trop belles, et il fut tenté de protester ; mais pas plus en cette affaire qu'en nulle autre le marquis n'acceptait la discussion. Généreux par nature, il se réjouissait que sa grande fortune lui permît de l'être à son gré.

Jusqu'à l'arrivée de son précepteur, André était resté l'élève de miss Jane, depuis plusieurs années déjà institutrice de sa sœur Lucienne.

Le petit garçon n'était nullement facile à conduire. Déjà on pouvait dire que son père revivrait en lui. Violent, fougueux, hautain, il méritait cette épithète de lionceau que le marquis lui avait appliquée lui-même.

Un jour qu'ayant réuni quelques compagnons de chasse il se faisait attendre dans la salle à manger, un des convives demanda en riant :

" Où donc est le lion de céans ? "

Le marquis entra en ce moment, son fils alors fort jeune entre les bras, et répondit :

" Voici le lion et son lionceau. "

On applaudit, et de ce jour le nom de lionceau resta à l'enfant.

Mais ce lionceau avait un cœur doué d'une remarquable puissance d'affection. Il fallait voir l'amour passionné qu'il portait à sa mère, cette douce et frêle marquise Blanche, l'idole des serviteurs et des pauvres, l'ange de charité et de grande compassion qui tremblait sous un regard du marquis, et pourtant obtenait de lui ce qu'aucun autre au monde n'aurait pu obtenir.

Si le terme d'adoration peut être appliqué au sentiment d'une créature pour une autre créature, certes, on pouvait dire qu'André adorait sa mère. Elle seule savait le consoler, apaiser d'un mot ses folles colères d'enfant qui n'auraient pas cédé, même en présence de son père.

Gabriel ne fut pas longtemps avant de savoir par cœur son élève. Lorsqu'il eut pénétré les replis de cette nature impétueuse et aimante, il connut le moyen de la conquérir : ce moyen c'était la tendresse.

De fer devant la colère, l'enfant était de velours en présence de la douceur.

Non pas de douceur molle, hypocrite, qui cède à la force, même injuste ; André, tout jeune qu'il était, méprisait cette fousse douceur. Mais son nouveau maître était autrement doux ; sa bonté n'était pas de la faiblesse, son affection pour l'enfant restait ferme comme le devoir, et André se prit à aimer de tout son cœur ce jeune homme juste et bon.

Gabriel se trouvait heureux au château. Il aimait son élève, ou plutôt ses élèves, car il donnait à Lucienne quelques leçons de littérature étrangère et de dessin ; il vénérait la marquise, avait une affectueuse estime pour miss Jane, la bonne Irlandaise ; et, tout en témoignant une grande déférence au marquis, il ne se laissait pourtant point intimider par lui.

Il ne faudrait pas s'imaginer du reste que le marquis fût ce qu'on appelle vulgairement un ours. Non. Il pouvait aller jusqu'à la rudesse ; mais à l'ordinaire il enveloppait de formes courtoises ses ordres les plus absolus ; et quand il avait donné son estime, il ne la

J. J. McDONALD & Cie,

Importateurs, Modistes et Tailleurs--No 3 rue Botsford, Moncton

✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦

Il nous fait grand plaisir d'annoncer au public que nous venons d'ajouter à notre établissement de Modes et de Coupe un **Département de Pelleteries** pour la confection de **Manteaux et Gilets** doublés ou bordés de pelleterie pour la rue et les soirées. Nos pelleteries sont de la plus belle qualité et nous serons heureux de coter nos prix à qui en fera la demande.

Notre département de coupe et de confection pour vêtements de dames est toujours d'une supériorité incontestée. Nous garantissons les matériaux et l'ouvrage tout ensemble. Nous invitons cordialement les dames à nous honorer d'une visite.

J. J. McDonald & Cie, - 3 Rue Botsford, Moncton

reprenait plus.

Sous le catalpa étaient seulement demeurées deux personnes, deux femmes.

Elles se ressemblaient autant que la plante riche de sève, éclatante de fraîcheur, ressemble à la plante alanguie, courbée vers la terre, et cependant la similitude des traits, et, plus que cela, le jeu de la physionomie, le regard, l'accent de la voix auraient fait dire à un étranger :

" Elles sont sœurs. "

La première travaillait, tout en causant, à un objet que les mères contemplent avec amour, qu'elles baisent quelquefois dans un sourire mouillé de larmes : un petit bonnet d'enfant.

L'aiguille, lancée deçà par une main exercée, traçait sur la mousseline des fleurettes délicates sans distraire la travailleuse de sa conversation.

L'autre jeune femme avait depuis quelques instants abandonné le léger crochet qu'elle enfonçait dans la laine fine, et appuyait sa tête au tronc de l'arbre avec une sorte de lassitude.

" A quelle heure arriveront nos chasseurs ? demanda la première.

—Vers sept heures, je pense. J'ai donné des ordres en conséquence ; mais peut être voudront-ils faire la curée aux flambeaux.

—C'est très possible, et ton mari s'entend à toutes ces magnificences.

" Mais, dis-moi, à ce propos, Blanche, est-ce que c'était sérieux, cette idée d'accompagner les chasseurs ?

—Mais... sans doute, Nathalie.

—C'était sérieux ! Vrai, je ne puis le croire ! Je te connais mieux que personne, ma Blanche, moi, ta sœur ; tu n'as jamais eu ces goûts-là, jamais !

" Voyons, tu croyais faire plaisir à Hugues, n'est-ce pas ?

—Pourquoi te le cacherais-je, Nathalie ? Hugues n'est jamais plus content que lorsque je consens à l'accompagner à la chasse. C'était, tu le sais, la façon d'agir des châtelaines d'autrefois, et il aime tant ce qui lui rappelle le passé !

—En ce cas, il doit être contre moi, qui t'ai empêchée de le suivre en déclarant ma ferme volonté de rester au château. Et, faut-il te le dire ? Je l'ai fait pour toi.

—Pour moi ? "

La jeune femme posa son ouvrage, et, arrêtant sur sa sœur un regard tendre et singulièrement pénétrant :

" Blanche, oserais-tu me dire que tu es bien portante ? " dit-elle avec une gravité inquiète.

La marquise essaya de rire.

" Quelle question, Nathalie ! Me fais-tu un crime de ma délicatesse toujours extrême ?

—Oh ! tu auras beau faire, tu ne parviendras pas à me donner le change. Il ne s'agit plus de délicatesse, mais de maladie. La maladie s'écrit dans le large cercle de bistre estompé autour de tes yeux, dans l'éclat fébrile de ton regard, dans l'affaissement de ton attitude. Ma Blanche chérie n'était pas ainsi.

—Enfant ! murmura faiblement la marquise, comme tu t'alarmes mal à propos ! Je suis presque mieux qu'il y a un mois.

—Enfin tu avoues ; tu souffres ! D'où souffres-tu ?

—Que sais-je ? de la tête, de la poitrine...

—De la poitrine, dis-tu ? Mais.. tu as consulté... ?

—Mon Dieu, oui, un peu. Dans un voyage à Poitiers j'ai vu le docteur Daucour.

—Et il t'a dit... ?

—Il m'a ordonné divers remèdes. Je ne m'en suis trouvée ni mieux ni plus mal. "

Mme de Fontagues hocha la tête.

" Cela ne suffit pas, Blanche : il faut consulter un grand médecin de Paris. Si tu le veux, je l'insinuerai au marquis.

—Non, non, je t'en prie, ma sœur, ne le fais pas. Pourquoi l'inquiéter, le tourmenter inutilement ? Il s'imaginerait que je suis dix fois plus malade.

—Et, en attendant, il te croit en parfaite santé, et te raille de la délicatesse présumée. Ne te récrie pas, je l'ai entendu.

" Parce qu'il est de fer, lui, s'imagine-t-il que tous lui doivent ressembler "

—Ma pauvre chérie, fit la marquise, tes inquiétudes mal fondées t'égarent. Tu me crois malade, et je ne suis que souffreteuse.

—Blanche, dit sérieusement Mme de Fontagues, Blanche, songe à tes enfants. "

La jeune femme frissonna.

" Tu me fais peur, balbutia-t-elle en s'efforçant de sourire. Dieu, j'espère, me conservera pour eux.

" Le soleil a quitté la pelouse, veux-tu rentrer ? Je vais jeter un coup d'œil sur les préparatifs du souper. "

Les deux sœurs ramassèrent leur ouvrage et remontèrent au château.

II

Mmes de Fontagues et de Courthenoy, orphelines dès l'enfance, avaient passé leur première jeunesse d'abord au Sacré-Cœur, puis dans une vieille maison de famille, à Poitiers, sous la tutelle de leur aïeule.

Mme d'Alberne, vieille et infirme, pensant manquer bientôt à ses enfants, chercha de bonne heure à fixer leurs destinées. Nathalie épousa M. de Fontagues, jeune magistrat d'avenir ; et, deux ans plus tard, à dix-sept ans à peine, Blanche devenait marquise de Courthenoy,

C'était une alltance inespérée, car les petites-filles de Mme d'Alberne n'avaient qu'une mince dot.

Le marquis Hugues venait d'abandonner la carrière militaire, où sa haute intelligence et sa bravoure lui avaient valu, à trente-deux ans, le grade de colonel. Il revenait d'Afrique, où il avait conquis, disait-il, le droit de vivre dorénavant à sa guise. La beauté de Blanche, et plus encore ses qualités de cœur et d'esprit, fixèrent son choix : c'était la châtelaine de ses rêves.

(A suivre)

Honneur aux Catholiques de France

(La Croix, Paris)

Une note étrange a inspiré ces jours-ci un bon nombre d'articles de journaux. A l'occasion de la réunion de la Commission de secours interdiocésains, on a insinué que la pénurie financière était telle que l'avenir religieux du pays en était compromis.

Nos lecteurs trouverons la réponse dans une série de déclarations que NN. SS. les évêques onr bien voulu nous faire. Les misères sont grandes, mais l'Eglise de France, on le verra, sait faire les sacrifices nécessaires. En attendant qu'une impression d'ensemble se dégage de cette publication commencée hier, faisant trêve aux idées tristes, il nous paraît bon de souligner aujourd'hui un résultat déjà acquis de la séparation et dont l'éclat incontestable est tel que nous pouvons sans crainte déclarer qu'il demeurera à tout jamais dans l'histoire l'incomparable honneur des catholiques de France en ces mémorables années.

Ce qui est pour nous l'occasion de traiter cette question, c'est un entretien tout à fait suggestif qu'il nous a été donné d'avoir ces jours-ci avec une personne très informée.

Nous savions déjà que le gouvernement français, tandis qu'il réalisait en apparence la séparation de l'Eglise et de l'Etat, s'occupait en réalité avec une haineuse sollicitude de cette Eglise qu'il était censé ignorer pour toujours et qu'il travaillait efficacement à la faire aboutir au schisme.

Nous savions que c'est complètement d'accord avec le pouvoir que M. des Houx avait lancé sa grande tentative de cultuelles si piteusement avortée et que M. Briand en avait lui-même reçu les statuts.

Nous savions que, se basant sur on ne sait quelles conjectures dans les régions gouvernementales, on avait cru pouvoir compter sur la défection de plusieurs évêques et d'un nombre de prêtres qu'on évaluait au debut à trois cents.

Nous savions que deux journaux, morts et oubliés aujourd'hui " l'Avènement " et la " France Catholique, " lancés le même jour, étaient tous deux subventionnés par les fonds secrets, l'un pour lancer ouvertement l'autre pour soutenir hypocritement le mouvement cultuelliste et schismatique.

Nous le savions..., nous l'avions dit..., mais ces jours-ci nous en avons eu la preuve matérielle.

Et c'est ce qui nous encourage a constater nettement l'échec de ces tentatives savamment combinées pour diviser l'Eglise de France.

L'échec est évident et absolu.

A la fin du XVIII siècle, il y eut en France quatre évêques jureurs. Au commencent du XX siècle, pas un n'a failli.

Les prêtres faibles furent assez nombreux dans la tourmente révolutionnaire. Depuis deux ans il y en a eu si peu qu'on les a facilement comptés et parmi cette douzaine de malheureux, plusieurs ont déjà publiquement réparé leur faute et demander pardon à Dieu et aux hommes.

Vilatte s'est enfui, Roussin, son espoir, s'est converti loyalement.

La vaste entreprise schismatique combinée par le ministère, " le Matin " M. des Houx, Vilatte et les trois curés venus à Paris pour manifester à la statute d'Etienne Dolet, clôt son bilan par l'énumération de quatre ou cinq paroisses desservies par des prêtres schismatiques et d'un certain nombre de cultuelles sans prêtres, c'est à-dire sans existence.

Le schisme, a l'abrogation du Concordat, aura fait beaucoup moins de victimes que le schisme de la Petite Eglise formée de ceux qui refusèrent de reconnaître le Concordat.

N'y a-t il pas lieu de se réjouir grandement de ce résultat et de redire hautement : Honneur aux catholiques de France !

Il est intéressant de rechercher les causes de cette fidélité.

On a beaucoup répété, depuis quelques temps, la phrase d'un homme politique : " Il n'y a pas assez de foi en France aujourd'hui pour qu'on y fasse un schisme. "

Qu'il nous soit permis de nous élever contre cette explication. Elle peut être vraie pour certaines populations. Il est certain que là où l'on ne pratique aucunement, il ne saurait y avoir un schisme proprement dit. Mais elle est tout à fait partielle et superficielle.

La vérité est que l'unité de l'Eglise a fait depuis un demi siècle des progrès incomparables. Le Concile du Vatican a marqué dans l'histoire du catholicisme une ère nouvelle. L'autorité pontificale, toujours existante, toujours reconnue en principe, mais discutée dans son étendue et sa puissance, en est sortie revêtue d'un prestige inoui jusqu'alors.

L'Eglise, depuis cette immortelle assemblée, est dans la plénitude de son unité. Et la masse des catholiques, qu'elle soit ou non fervente,—ce qui dépend des pays et des individus—sait aujourd'hui, sans discussion possible, qu'on ne peut pas être catholique en dehors du Pape et des évêques nommés par lui.

Pour l'avenir, c'est le gage d'une splendide action d'ensemble de l'Eglise catholique dans le monde.

Pour le présent, c'est la raison profonde de l'echec du schisme en France.

Et c'est pourquoi nous redisons avec conviction et confiance, en présence de ce spectacle inconnu dans l'histoire en crise pareille : Honneur aux catholiques de France !

FRANC.

Chaussures d'été

Nous attirons l'attention des Dames et des Messieurs sur nos CHAUSSURES DE PRINTEMPS et D'ÉTÉ à la dernière mode. Magnifiques Bottines couleur de tan, Souliers couleur de tan, rien de plus chic, très jolis Souliers couleur de chocolat, Blutcher Oxford cuir patent très recherché, Soulier de cuir patent du dernier goût. Nos prix défient toute concurrence.

J. P. BREAU & CIE.,

SEULS AGENTS DES SOULIERS SLATER,

En face du Marché. 209 Grand'rue, MONCTON

Capots et Habillements : :

Des centaines de Capots et d'Habillements ici, ce qu'il y a de mieux dans le pays en fait de hardes d'hommes, jeunes gens et petits garçons. Bonne qualité et à la dernière mode.

La magnitude de notre assortiment et la variété des façons vous rendent le choix plus facile et plus satisfaisant. Et le prix est plus bas que partout ailleurs. Nous désirons avoir l'occasion de prouver à tout homme qui a besoin d'un capot qu'il peut épargner $2.50 à $4.00 en achetant ici. Nous avons quelques capots de peau de Coon, d'ours et imitation d'astracan à bien bas prix, et quelques Manteaux d'astracan pour dames. En fait de Chaussures, notre assortiment est au complet, et nos prix à la portée de tous.

C'est le temps des claques et pardessus, venez voir les nôtres, vous y trouverez votre compte, d'autres ont fait de grandes épargnes en achetant ici. N'oubliez pas la place, bloc Comeau, même bâtisse que la Banque de Montréal.

D. J. DOIRON - Shediac.

Fête de Saint Michel, archange, et de tous les saints anges

29 SEPTEMBRE

Lucifer, le prince le plus beau de tous les esprits célestes, celui qui était obligé d'être le plus renaissant à la bonté de Dieu, s'enorgueillit si fort dans la considération de ses perfections qu'il ne voulait plus dépendre de Dieu, se persuada qu'il était suffisant à lui même et qu'il pouvait être heureux sans cette soumission. Il fit tous ces efforts pour persuader la même chose aux autres, et leur inspira en même temps la rébellion contre le Créateur ; et, en effet, il y en eut beaucoup qui s'attachèrent à lui et suivirent son parti.

Mais le glorieux saint Michel, qui était le second des séraphins, et qui de vint le premier par l'apostasie de ce rebelle, lui résista avec une force et une vigueur admirables, en lui imposant cette puissante interrogation, qui est renfermée dans la signification de son nom : "Quis est Deus ?" "qui est donc semblable à Dieu ?" Et sa généreuse résistance fortifia le reste de ces intelligences célestes et les maintint dans le devoir et l'obéissance.

Cette victoire fut aussitôt suivie de châtiment et de récompense. Lucifer et ses adhérents furent précipités dans les enfers pour y être punis éternellement ; et saint Michel, avec toutes les compagnies des anges fidèles, fut élevé à la vision intuitive de Dieu, a la béatitude éternelle et à l'heureuse possession du souverain bien.

C'est de des "anges de lumière", distingués de ceux que saint Paul appelle "Princes des ténèbres" que nous célébrons aujourd'hui la victoire, le triomphe et le bonheur, et nous le faisons avec d'autant plus de justice, que nous avons reçu et en recevons tous les jours des faveurs et des bienfaits inestimables. Car, sans parler de ceux qui nous sont conférés par nos anges gardiens, c'est par le ministère des anges que Dieu conserve et gouverne tout cet univers, qu'il fait tourner les cieux, règle le mouvement des astres, maintient les éléments, fait que les saisons se succèdent invariablement les unes aux autres, donne la fécondité à la terre et détourne une infinité de maux dont les démons, nos ennemis nous accableraient si nous n'étions sous leur protection. Saint Michel est le protecteur de l'Eglise de Jésus-Christ. Non seulement ce saint archange protège l'Eglise en général, il protège encore l'âme de chaque fidèle. Combattons avec lui les anges apostats, surtout nous rappelant que si l'orgueil a été le principe de la rébellion et de la chute de Lucifer, l'humilité à fait de saint Michel le prince de la milice céleste et de la milice chrétienne. —L'ami du Foyer.

Deux MAGASINS

BLOC PALMER

Hardes faites de tout genres et prix, Merceries Chapeaux, Valises, etc.

BLOC SUMNER,

Hardes d'une qualité supérieure faites sur commande. Coupe garantie.

E. C. Cole & Cie, Lté.

Bloc Palmer, Moncton.

NAISSANCE

A Sanford, Me., le 4 septembre, l'épouse de M. Jos. Labbé, un gros garçon, baptisé par le R. P. Pelletier sous le nom de Joseph-Albini Léo. Parrain et marraine, M. et Mme Albini Doiron, oncle et tante de l'enfant.

A Mont Carmel, le 2 septembre, Mme Olivier Cormier, une fille, baptisée par le Révd Père Labbé, de Memramcook, sous le nom Marie-Marguerite. Parrain et marraine, M. et Mme Maxime D. Cormier.

A Shédiac, le 18 septembre, l'épouse de M. André C. Gautreau, une fille.

A Lynn, Mass., l'épouse de M. Damien F. Bastarache, une fille, baptisée sous le nom de Marie Elise Dorila. Parrain et marraine, M. Henri Bastarache et Mlle Eva Léger.

A Amherst, le 16 septembre, Mme Gilbert T. Landry une fille, baptisée par le Révd Père Mihan, sous le nom de Marie-Louisa. Parrain et marraine M. Thadée Landry et Mme Philias B. Belliveau.

A Saint-Cyrille de Kent, l'épouse de M. William LeBlanc donnait naissance le 30 août à un fils qui fut baptisé par le Révd Père Ouellet sous le nom de Joseph-Félix-Gérard. Parrain et marraine M Mélace Roy et Dame Fidèle Roy, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGE

A Saint Louis de Kent, le 16 septembre, le R. P. Pelletier bénissait l'union de M. Jos. E. Arseneau, de Rumford Falls, et fils de M. Marc Arseneau, de Rogersville, N. B., et de Mlle Rosanne Comeau, fille de M. Pierre H. Comeau, de Saint Louis de Kent. M. André Arseneau, frère du marié, et Mlle Lucie Comeau, sœur de la mariée, les accompagnaient comme témoins. Après la messe, ils se rendirent chez le père de la mariée pour y prendre le dîner, et dans l'après midi, ils se rendaient chez M. Willie Mazerolle, marié le même matin, où ils passèrent d'agréables heures. Le lendemain, ils se rendaient chez le père du marié, à Rogersville, et ils s'embarquaient vendredi pour Rumford Falls, après avoir visité aussi M. André Arseneau, oncle du marié.

Bonheur et prospérité à M. et Mme Arseneau.

Lundi, le 9 courant, à la paroisse de Saint Joseph, Fitchburg, Mass., le Révd Père Deschaux bénissait l'union de M. Edouard Belliveau, fils de M. Maxime Belliveau, et de Mlle Alvina LeBlanc, fille de M. Fabien LeBlanc, autrefois de Cocagne. Après la bénédiction nuptiale, l'heureux couple se rendit chez le père du marié, où un somptueux déjeuner leur fut servi. Dans l'après midi, les nouveaux époux s'embarquaient pour un voyage à Boston et Revere. A leur retour, ils se rendirent chez M. Maxime Belliveau, père du marié, où un grand nombre d'invités les attendaient pour leur souhaiter bonheur et longue vie.

Beaucoup de jolis et riches cadeaux ont été présentés aux mariés.

En cette ville, hier matin, M. l'abbé Duke bénissait l'union de M. Jude D. Bourque, d'Amherst, à Dlle Amanda Léger, fille de M. Josué Léger, de Shédiac. MM. John McDevitt et Joseph Melanson servaient de témoins. Après avoir participé à un succulent déjeûner chez M. Léger, les nouveaux époux, s'embarquaient, à huit heures, pour Halifax, où ils doivent demeurer.

Bonheur et prospérité au nouveau couple.

Au Cap-Pelé, le 23 septembre, M. John M. Duguay, du Grand Shemogoui, conduisait à l'autel Mlle Marie D. Léger, du Petit Cap. La bénédiction nupti le fut donnée par le Revd M. Ph. F. Hétert, qui célébra aussi une grand'messe solennelle. M. Joseph D. Léger, frère de la mariée et Mlle. Phélonise Gallant servaient de témoins. Après la cérémonie, à laquelle assistaient bon nombre d'amis, les nouveaux époux se rendirent à Shédiac pour y prendre le dîner à l'hôtel Royal, où ils demeurèrent jusqu'à mardi matin. Bonheur et prospérité au nouveau couple.

Léger Belliveau—A Ottawa, le mardi au matin, 17 septembre 1907, avait lieu un joli mariage, dans la chapelle du Juniorat des RR. PP. Oblats, ornée pour l'occasion de sa toilette des grandes fêtes. C'était celui de Mlle Rose Belliveau à M. François J. Léger, tous deux natifs du beau comté de Westmorland.

La bénédiction nuptiale fut donnée par le curé de la paroisse du Sacré-Cœur, le R. P. Jeannotte, qui célébra aussi l'office divin, pendant lequel Mlle B. Corcoran chanta des motets appropriés.

M. Maxime Belliveau, frère de la mariée lui servait de témoin, et M. Patrice Léger, de Amherst, frère du marié, était témoin de celui ci.

La mariée était en costume de voyage, une toilette magnifique de couleur crême, un chapeau du même ton, et tenait de la main finement gantée un superbe bouquet de lis et de roses.

Durant son séjour de sept ans à Ottawa, la belle épousée s'était créé un grand cercle d'amis des deux sexes. Aussi reçut elle de leur part a l'occasion de son entrée dans la vie conjugale de nombreux et fort jolis cadeaux.

M. et Mme Léger ont pris, le même jour, le train pour se rendre à Québec, et de là à Amherst, chez M. Thadée à Maximin Léger, père du marié, d'où quelques jours plus tard, ils iront à Moncton, visiter Mme Veuve Thadée à François Bellivenu, mère de la mariée.

Mme Léger est la sœur de M. Aimé H. Belliveau, du ministère des pêcheries.

Longue vie, prospérité et joies sans mélange au jeune et gracieux couple.

DECES

Au Petit Cap, le 21 septembre, s'éteignait dans le Seigneur, après quelques semaines de maladie, et fortifié de tous les secours de l'Eglise, Monsieur Prime Léger, ancien cultivateur de l'endroit, et l'un des plus utiles citoyens de la localité. Le regretté défunt, âgé de 82 ans, laisse une épouse, deux fils, caliste et Thadée, J. P., et deux filles, Mme Thomas C. Richard et Mme Anselme Melanson. Après une existence des plus laborieuses, des mieux remplies et des plus exemplaires, le regretté patriarche est allé cueillir la récompense de ses nombreuses vertus. Les funérailles ont eu lieu au Cap-Pelé lundi matin, au milieu d'un grand nombre d'amis. Le service fut chanté par M. le curé Collerette. Les porteurs étaient MM. Thomas C. Richard, Anselme Melanson, Willie H. Léger, François C. Richard, Patrick Melanson et Thadée A. Bonnevie. Que son âme repose en paix.

A Taylor Village, Memramcook, le 13 septembre, Monsieur Placide J. Landry rendait son âme à Dieu après avoir reçu tous les secours que l'Eglise notre mère accorde à ses enfants. Il était âgé de 72 ans et 9 mois. Qu'il repose en paix.

A Maria de Kent, Bouctouche, le 2 septembre, la mort enlevait à l'affection de ses parents, Marie Mélina, enfant chérie de M. et Mme Antoine Bastarache, à l'âge de trois mois et cinq jours. Parents séchez vos larmes, car c'est un ange de plus dans le ciel.

LES MOISSONS DE L'OUEST

Un correspondant de l'Ouest rapporte que la saison est une des plus dures que l'on se rappelle, là bas.

Les récoltes demandent beaucoup de travail : le temps froid et l'humidité, font que le blé sera coupé plus tard que d'habitude.

Cependant il y a bon espoir que les récoltes n'en souffrent pas, si la température n'est pas trop défavorable.

M. W. J. Bettingen l'ex président du "Winnipeg Grain Exchange," a fait les prédictions survantes :

Les moissons, selon lui, rapporteront 190,000 000 de boisseaux, dont 80,000,000 à 85,000,000 de blé ; 18 500,000 d'orge ; 87,000,000, et 1,300,000 de graine de lin.

En 1905, il y avait 5,910,000 âcres d'ensemencés dans l'Ouest : en 1907, il y en a 7,830,000, ce qui marque une augmentation et une activité prodigieuses.

Ces prédictions sont très suffisamment encourageantes, et elles confirment ce que l'on disait à cet égard, il y a quelque temps.

Les condamnés à mort en Russie

St-Petersbourg, 19 sept.—Les statistiques du mois d'août démontrent que 31 personnes ont été condamnés à mort ; que 309, dont 107 fonctionnaires du gouvernement, ont été assassinées et 175 autres ont été blessées.

Les désordres agraires en Italie

Canossa, Italie, sept.—Les désordres agraires s'accentuent dans le voisinage de cette localité. La population est frappée de rerreur. Des grévistes armés de fusils ont pris position aux portes de la ville pour empêcher les fermiers d'aller à leurs champs. Un propriétaire, insulté par un gréviste, a tué ce dernier. La foule furieuse a voulu le massacrer, mais elle en a été empêchée par l'arrivée des troupes. Plusieurs personnes ont été grièvement blessées.

On a annoncé dimanche, au prône de toutes les églises et chapelles catholiques du diocèse de Québec, que l'on ferait une collecte à toutes les messes dimanche prochain pour l'œuvre du journal quotidien que l'on est sur le point de publier à Québec sous la direction immédiate de l'autorité ecclésiastique.

La persécution religieuse ne lasse ni la piété des catholiques français, ni la miséricorde de Dieu. Les journaux européens nous disent que le grand pèlerinage national français à Lourdes a été, cette année encore, marqué de plusieurs guérisons miraculeuses. Nous en reparlerons.

Conflagration en Espagne

Madrid, 20 sept.—Un des incendies les plus considérables que l'on ait jamais vus en cette ville a éclaté, mercredi soir, dans la Calle Isidro, dans le quardier ouvrier. Il s'est propagé rapidement, semant la panique parmi les habitants du district.

Les pompiers et les soldats ont accompli un travail héroïque pour arracher de leurs maisons les habitants que la terreur rendait fous.

Quatorze maisons ont été détruites et entre trente et quarante personnes blessées, dont plusieurs grièvement.

Un grand nombre des victimes de l'incendie sont sans ressources et forcées de camper dans les rues.

Le roi Alphonse qui est absent de la ville, a télégraphié à l'Infant Fernando de visiter, en son nom, les victimes du désastre et de leur distribuer des secours.

A Limestone, Maine, un double meurtre vient d'avoir lieu, Guy Tardif, âgé de 18 ans, a tué à coups de carabine, Oscar et Stephen Downing âgés respectivement de 17 et 18 ans. Les trois jeunes gens chassaient ensemble, lorsqu'une discussion s'éleva. Des paroles on en vint aux coups et les Downing jettèrent Tardif par terre. Ce dernier se releva furieux et tira sur l'un des Downing qui fut tué sur le coup. L'autre Downing, voulant venger son frère se précipita sur le meurtrier, l'arme s'abaissa de nouveau et l'autre Downing tomba mort près de la première victime.

La fête de saint Michel a été établie pour rappeler la consécration ou dédicace de la basilique construite, à la demande de cet archange, en son honneur, sur le mont Gargan (en Sicile, Italie). On célébrait déjà en ce jour la fête de tous les anges (plus générale que celle des anges gardiens, le 2 octobre) ; l'Eglise continue de les honorer, dans l'office de ce jour, avec Saint Michel, leur chef. Suivant saint Thomas, le nombre des anges dépasse, au-delà de toute comparaison, celui des substances matérielles. D'après saint Denis l'Aréopagite, ce sont les Séraphins, les Chérubins et les Trônes qui composent la noble cour du Très-Haut ; les Dominations, les Vertus et les Puissances qui sont les régulateurs, les ordonnateurs et les moteurs du monde ; les Principautés, les Archanges et les Anges qui sont les ambassadeurs, les messagres, les surintendants du ciel. La Révélation ne nous fait connaître le nom que de trois Archanges : Michel, Gabriel et Raphaël (fêtés respectivement le 29 septembre, le 18 mars et le 24 octobre). On attribue à saint Michel la plupart des apparitions mentionnées dans l'Ancien Testament, à l'exception de celles qui concernent immédiatement le Messie, qui sont attribuées à saint Gabriel. Comme il fut le protecteur dévoué de la synagogue, les premiers chrétiens gardèrent envers lui les mêmes sentiments de respect et de dévotion et l'Eglise de Dieu put, à bon droit, le considérer comme son défenseur. Aussi invoque-t-elle cet archange comme conducteur, au tribunal du souverain Juge, des âmes, au sortir de ce monde. C'est en vue d'obtenir une protection spéciale de Dieu par le chef de son armée céleste contre les armées du démon déchaînées sur la terre, que Léon XIII prescrivit, après chaque messe basse, une oraison à saint Michel. N'est-il pas regrettable que si peu de chrétiens assistent à ces prières ou négligent d'y répondre et de gagner ainsi chaque fois, 300 jours d'indulgences ?

Je remercie cordialement mes nombreuses pratiques de leur bienveillant patronage, et les invite et le public en général de venir à mon exposition de chapeaux qui aura lieu le 8 octobre et les jours suivants, alors que mes marchandises d'automne seront au complet.

Vu la rereté de l'argent je prendrai les produits de la ferme, tels que patates, beurre, œufs, que je paierai le pris du marché. Je continueraie à prendre des Chaussons et Mitaines. En même temps j'avertis les personnes qui me doivent depuis au-delà de six mois de venir solder leur compte d'ici au 1er novembre, car après cette date je donnerai mes comptes à collecter, par un avocat, sans autre avertissement.

Madame C. H. Gallant, Shediac.

J. J. McDONALD & Cie,

Importateurs, Modistes et Tailleurs—No 3 rue Botsford, Moncton

✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦

Il nous fait grand plaisir d'annoncer au public que nous venons d'ajouter à notre établissement de Modes et de Coupe un **Département de Pelleteries** pour la confection de **Manteaux et Gilets** doublés ou bordés de pelleterie pour la rue et les soirées. Nos pelleteries sont de la plus belle qualité et nous serons heureux de coter nos prix à qui en fera la demande.

Notre département de coupe et de confection pour vêtements de dames est toujours d'une supériorité incontestée. Nous garantissons les matériaux et l'ouvrage tout ensemble. Nous invitons cordialement les dames à nous honorer d'une visite.

J. J. McDonald & Cie, - 3 Rue Botsford, Moncton

BOUCTOUCHE

M. Donat Girouard est de retour d'une promenade à Montréal où il s'était rendu pour assister à une réunion de Girouard canadiens et acadiens, chez l'honorable juge Girouard, à sa maison prévée, à Quatre Vents, Dorval. M. Girouard est tout à fait enchanté de sa promenade.

FITCHBURG. MASS.

Mlle Baselice Boudreau, de Fitchburg, et Virginie Gaudet, sa cousine, de Sanford, fille de M. Thadée Gaudet, de Fitchburg, sont revenues de leur promenade de quelques semaines au Barachois, N. B., chez M. Dominique M. Belliveau, père de Mlle Belliveau. Toutes deux ont passé d'agréables vacances. Depuis plusieuas années, Mlle Gaudet demeure aux Etats Unis, et c'est son premier voyage au pays natal. Après avoir visité leurs perents et amis de Moncton et Shédiac, et des petites places environnantes, nos jeunes demoiselles, enchantées de leur voyage, s'embarquaient lundi pour Boston, Mass., où elles doivent passer quelques jours.

Honneur et reconnaissance à Saint Antoine de Padoue et à la Sainte Vierge pour soulagement dans une grande souffrance pendant un voyage.

M. M. L.

☞Les Gibson's Kidney Pills sont garanties pour guérir les maladies de rognons et le mal de reins. 50 cts. Argent remboursé si la guérison n'est pas complète. Chez I EGER, Pharmacien.

Pendant les douze mois finissant le 30 juin dernier, 4,082 Japonais, 439 Chinois et 2,420 Hindous sont entrés au Canada. Et depuis le mois de juillet dernier, il nous est arrivé 2,323 Japonais, 175 Chinois et 900 Hindous.

AVIS Les contribuables du district No. 3, paroisse de Shédiac, sont requis de me payer leurs cotisations de comté, de chemins et des indigents d'ici au 25 octobre prochain (1907). A cette date, des procédés légaux seront pris contre les retardataires.

OLIVIER T. CORMIER,
Percepteur District No. 3.
Dupuis Cormier, 21 septembre 1907—4i.

AVIS Les contribuables du district no. 2, paroisse Shédiac, sont requis de me payer leurs cotisations de comté, de chemins et des indigents d'ici au 25 octobre prochain (1907). A cette date des exécutions seront émises contre les retardataires.

MARC LANDRY,
Percepteur, District No. 2.
Shédiac, 21 septembre 1907—4i.

ENCAN !

J'ai reçu instruction de M. MAXIME D. LEGER, d'Alexandrina, Kent, de vendre à sa résidence,

MARDI, LE 1er OCTOBRE PROCHAIN,

à une heure de l'après-midi, les articles suivants :

Un cheval de 10 ans, bon pour le travail et la route, pesant 1065lbs., une jument de route de 13 ans, pesant 1100lbs., 2 bonnes jeunes vaches, un veau, une voiture fine, une charette, une voiture express, un truckwagon, un harnais fin, un harnais pour express, une traine, une pung Chatham, une charrue, une herse pour un cheval, une herse carrée, une machine à laver, une tordeuse de 1ère classe, 7 tonnes de foin anglais, fait en bon ordre, et beaucoup d'autres articles trop nombreux pour mentionner ici.

CONDITIONS — Au-dessous de $5, argent comptant ; au-dessus de $5 à $25, douze mois ; au-dessus de $25, la moitié en douze mois, balance en 18 mois, avec billets conjoints approuvés, avec intérêt à 7 par cent.

☞S'il fait bien mauvais le 1er octobre, la vente sera le jour suivant.

J. H. HEBERT, Encanteur.
Alexandrina, 19 septembre 1907.

BIEN RENSEIGNÉ

Un agent voyageur descendant hier du train, s'adressait à un gamin d'une dizaine d'années :

—Y t t il loin d'ici à Millerville ?

—Ca dépend, m'sieu.

—Tu me parais intelligent, comt'appelles-tu ?

—Comme mon père, m'sieu.

—Vous êtes nombreux dans votre famille ?

—Autant que d'assiettes, m'sieu.

—Combien avez-vous d'assiettes ?

—On a chacun la sienne, m'sieu !

Deux russes inconnus ont en plein jour, pénétré dans la banque de Montreux en Vaud, Suisse. Ils ont fait feu sur le caissier, l'ont tué, ont volé le portefeuille, et se sont sauvé. Poursuivis par la foule ameutée, ils ont avant d'être saisis, encore tiré sur elle et tué quatre personnes.

A Londres, Sir Arthur Conan Doyle et Mlle Jean Leckie se sont mariés, mardi, dans l'église Sainte Margaret à Westminister. On avait caché le nom de l'église où devait avoir lieu la cérémonie, pour éviter la présence d'une foule de personnes désireuses de voir le mariage de l'auteur de "Sherlock Holmes."

Thomas Collins, de nouveau trouvé coupable du meurtre de Mlle McAuley a été condamné à monter sur l'échafaud le 15 novembre prochain.

POELES!

Il n'y a pas de doute que la question des Poèles est celle qui agite le plus les esprits à l'approche des rigueurs de l'hiver.

Nous avons un bel Assortiment de POELES DE CUISINE CHAMPION, STARS, PERFECTS, GOLD COIN RANGES, GOLD COIN ECLIPSE, et, en plus, nous avons un grand nombre d'espèce de POELES DE CHAFFAGE à charbon et à bois, à des prix qni conviennent à toutes les bonrses. Nous vous les montrerons avec plaisir.

R. C. Tait, Shédiac.

NOUVELLES LOCALES

Gueri d'une maladie de dos apres 15 annees de souffrances

"J'ai été la victime d'une maladie de dos pendant 15 ans et j'ai été complètement guéri par une bouteille du Baume Chamberiain pour les Douleurs," dit John G. Fisher, de Gillam, Ind. Ce liniment est aussi sans égal pour entorses et contusions. En vente chez W. B. Deacon.

M. et Mme Dufferin W. Harper sont en ville les hôtes de Mme D. S. Harper.

M. et Mme Basile Belliveau, de Cormier Village, et Mme Louis H. Cormier, de Sainte-Marie, honoraient le Moniteur d'une visite avant hier.

Mlle Kate Theal et Mlle Talbot sont reparties samedi pour Calgary, après avoir passé l'été chez leurs parents.

Mlle A. Robidoux est retournée samedi à l'école d'infirmières de l'hôpital Fannie Allen, à Burlington.

M. Edouard Ouellet, d'Edmundston, était chez son frère, M. le curé Ouellet, la semaine dernière.

La perspective est des plus sombres pour les fermiers. Les orages succèdent aux orages et l'eau tombe par torrents. Les champs sont inondés. Les grains et les patates croupissent dans l'eau, et à moins d'un changement immédiat au beau, ce qui reste en terre sera perdu. On parle en plusieurs endroits de faire des prières publiques pour demander du beau temps.

MM. Félicien T. LeBlanc, Félicien F. LeBlanc, et J. Bte Thibodeau, de Saint-Antoine, nous honoraient d'une visite samedi.

Hommage et reconnaissance à Saint Antoine de Padoue, à la bonne Sainte Anne, à la bonne Sainte Vierge et au Sacré Cœur de Jésus pour plusieurs faveurs reçues sur promesse de faire publier dans le Moniteur.

ENFANT DE MARIE.

Maria de Kent.

L'A ÉCHAPPÉ BEL—James Daigle, de Douglastown, Miramichi, l'a échappé bel lundi de la semaine dernière. En travaillant au moulin Hutchinson, son tablier s'engagea dans l'arbre de couche en mouvement, et l'infortuné commença à tourner tout autour. Heureusement ses vêtements cédèrent et il retomba sur le sol plus mort que vif. Il ne lui restait plus que ses chaussures. M. Daigle est en bonne voie de rétablissement.

M. Thadée Després, de la Barre de Cocagne, accompagné de son petit fils, nous honorait d'une visite lundi.

Grands remerciements au bon Saint Antoine de Padoue pour deux faveurs obtenues sur promesse de faire publier dans le Moniteur Acadien.

UNE CONFIANTE EN SAINT ANTOINE.
St-Louis, N. B.

Madame Frank T. Doiron, du Barachois, honorait le Moniteur d'une visite mardi.

M. l'avocat W. A. Russell et Mme Russell s'embarquaient mardi pour un voyage d'agrément à Montréal et Toronto.

M. l'encanteur Hébert honorait le Moniteur d'une visite avant-hier.

M. Maxime D. Léger, d'Alexandrina, honorait notre journal d'une visite jeudi passé.

CAP-PELÉ.—M. l'abbé L. G. LeBlanc, le dévoué assistant de notre vénérable curé, est parti il y a quinze jours en visite à ses nombreux parents et amis de la Nouvelle-Angleterre, et nous reviendra samedi.

La récolte serait encourageante tout le long de la côte, si, dans sa miséricorde, la Providence nous envoyait une température propice pour faire murir le grain encore vert et sauver le blé et l'avoine déjà coupés. Les patates sont belles, mais les grandes pluies menacent de les gâter.

Le blé et l'avoine sont beaux. Ceux qui en ont déjà battu sont très satisfaits du rendement, De la semense de deux boisseaux, M. Sam. LeBlanc a récolté 42 boisseaux d'avoine.

Mme Dudier, née Claire Girouard, graduée du Collège des infirmières de l'hôpital Carney, Boston, est en promenade chez ses parents au Cap Pelé depuis mardi de la semaine dernière. Ces jours-ci, Mmes Dudier, A. Girouard, N. S. LeBlanc, et Mlle Emilienne Girouard, institutrice, sont à la Haute Aboujagane, chez M. Venant P. Belliveau, qui vient de recevoir de son épouse cadeau d'une jolie petite fille, née samedi, et dont le baptême avait lieu mardi matin.

M. Louis M. Doiron, de la maison Gould Bros., de Port Elgin, était au Cap-Pelé lundi pour les funérailles de son vénérable oncle, feu Monsieur Prime Léger. Plusieurs autres citoyens de Port Elgin étaient également venus rendre un dernier hommage à cet homme de bien, respecté, estimé de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître.

MM. Gould Bros. ont été chargés par la fabrique de poser de nouvelles fournaises à air chaud dans notre église paroissiale.

M. Nap. S. LeBlanc, surintendant de l'établissement de piscifacture de Shemogue, vient de faire ériger devant la bâtisse une levée de maçonnerie dont la nécessité avait été portée à l'attention du département des pêcheries par M. le surintendant. Les travaux ont été exécutés par MM. Thomas et François C. Richard, deux maçons expérimentés. La mer avait démoli une partie du cap et endommagé les abords. La nouvelle levée protègera l'établissement contre l'œuvre des vagues et des courants.

M. Nap. S. LeBlanc, qui a tué un bel orignal l'automne dernier, fourbit ses armes et se prépare à de nouveaux exploits cet automne.

L'établissement de piscifacture au Grand Shemogue a fait une bonne saison et déposé dans les eaux du détroit quelque chose comme 126 millions d'alevins de homard. Les pêcheurs s'accordent à reconnaître que cette piscifacture rend de grands services à l'industrie du homard.

Deux familles bien connues sur nos côtes sont dans la jubilation et fêtent cette semaine l'alliance de deux jeunesses fort estimées. Je veux parler de la famille de M. Maximim F. Dudier, de Shemogue, et de celle de M. David C. Léger, du Petit Cap. La cérémonie a eu lieu lundi matin; M. le curé Collerette officiait.

M. et Mme Alphonse Doucet, accompagnés de M. Vital Doucet, sont arrivés vendredi de Pubnico, et ont été chaleureusement accueillis de leurs amis. De nombreux et riches cadeaux les attendaient.

MORT D'UN ANCIEN—On annonce la mort, arrivée jeudi dernier à Rouctouche, de M Herbert Irving, l'un des plus anciens de l'endroit, et âgé de 85 ans et 6 mois. Il est mort chez son fils, M. J. D. Irving, où il s'était retiré pour finir ses jours. Il était natif de Bouctouche, ou il a passé toute sa vie, se livrant à l'agriculture et au commerce. Il laisse cinq fils, J. D. de Bouctouche, Geo. E. de Moncton, John A. du N. H., R. A. et James, de Bouctouche, et deux filles, Mme John Stevenson, et Mme Hutchinson, de Bouctouche. Les funérailles ont eu lieu samedi après-midi. Le regretté défunt était bien connu dans toute la province.

Les scieries de la Cie de Bois de Calhoun, au Barachois, dans le comté de Gaspé, sont devenues la proie des flammes la semaine dernière.

LES PATATES—On mande de Woodstock que la récolte des patates qui, au début de la saison, semblait devoir inonder le marché, a fait un pas rapide dans la direction opposée. Les fermiers disent qu'ils n'en récolteront pas assez pour payer leur plante sans parler des comptes d'engrais pho phatés, qui sont considérables. La rouille et la pourriture dues à la saison pluvieuse font de grands ravages, et on ne récoltera pas le tiers de ce que l'on anticipait. Le rendement de l'avoine sera également fort léger dans toute la région.

OURAGAN SUR LES COTES DE TERRENEUVE—La plus violente tempête de l'équinoxe qu'on ait signalée depuis quarante ans se déchaînait jeudi dernier sur les côtes de Terreneuve. Un grand nombre de vaisseaux de pêche étaient au large, et onze ont coulé à fond. On signale plusieurs pertes de vies. La plupart des vaisseaux qui ont sombré étaient chargés de poisson. On attend avec anxiété des nouvelles de la flotte terreneuvienne qui fait la pêche au Labrador. On appréhende un plus grand nombre de sinistres encore.

L'ouragan de jeudi à Terreneuve semble y avoir causé de grands dégâts, 75 vaisseaux de pêche ont fait naufrage, les quais et les agrès de pêche ont subi de grosses avaries, on sait positivement que seize pêcheurs ont perdu la vie et on a tout lieu de redouter que huit autres, qui manquent, ont péri dans la tourmente. Les vaisseaux de pêche qui ont fait naufrage étaient chargés de poisson. On porte les pertes matérielles au chiffre d'un quart de million.

Carterhall. Nfld.

CIE DE LINIMENT DE MINARD, LIMITÉE.

Chers messieurs,—Lorsque j'étais à la campagne l'été dernier, j'ai été mal mordu par les maringouins, tellement mordu que je pensait être défiguré pour une couple de semaines. Je fut conseillé d'essayer votre liniment pour calmer l'irritation, et je le fit. L'effet fut plus que je n'attendais, quelques applications guérissant complètement l'irritation et empêchant les piqûres de devenir douloureuses. Le LINIMENT DE MINARD est aussi un bon article pour l'éloignement des maringouins.

Votre dévoué,
W. A. V. R.

Un désastreux accident de chemin de fer s'est produit sur la ligne du Mexican Central. Un train de marchandises et un train de voyageurs se sont tamponnés à Incarnacion, près de Agurs Callientes. On dit que trente personnes ont été tuées et un grand nombre d'autres blessées.

La marine japonaise joue de malheur. Hier, quatorze de ses marins étaient victimes d'une explosion à bord du cuirassé "Kashima." Aujourd'hui, un steamer japonais, que l'on croit être le "Tafoo Maru" a été incendié à trois milles au large de Ching Kiang, sur la rive droite du Yang Tse Kiang. On rapporte qu'il y aurait au moins cent pertes de vie.

A Smith's Falls, Ont., Peter Shields, 60 ans, un des plus anciens citoyens de l'endroit, a été attaqué par un taureau et mis en pièces. M. Shields venait de vendre l'animal à un boucher. A peine l'acheteur était il disparu que le taureau se ruant sur M. Shields l'encorna. La mort fut instanée.

TROIS JURES GUERIS

De Cholera-Morbus avec une petite bouteille de Remede Chamberlain pour les Coliques, le Cholera et la Diarrhee.

M G. W. Fowler de Hightower, Ala., raconte une expérience qu'il eut pendant qu'il était membre du petit juré dans un cas de meurtre à Edwardsville, chef-lieu du comté de Clebourne, Alabama. Il dit: "Pendant que j'étais là, je mangeai de la viande fraîche et de la viande marinée, ce qui me donna le choléra-morbus d'une façon très sérieuse. Jamais dans ma vie ai-je été aussi malade. J'envoyai quelqu'un à la pharmacie pour acheter un certain remède pour le choléra et le pharmacien m'envoya une bouteille du Remède Chamberlain pour Coliques, le Choléra et la Diarrhée, disant qu'il était ce que je demandais, mais que cette médecine était bien supérieure et qu'il préférait me l'envoyer pour la maladie dont je souffrais dans le moment présent. J'en pris une dose et en moins de cinq minutes je me sentis soulagé. La seconde dose me guérit complètement Deux confrères jurés souffraient de la même maladie, et une seule bouteil e de trente-cinq centins nous guérit tous les trois." En vente chez W. B. Deacon.

Tous les arrérages d'abonnement au Moniteur doivent être payés d'ici à dix jours. Après cette date nous en confierons la perception à notre avocat.

Les 1100 à 1200 retardataires que nous comptons sur nos livres voudront bien prendre note de ce dernier avis.

S'ils étaient à notre place, ils nous auraient depuis longtemps fait servir une assignation.

La négligence d'un employé dans l'usine Ferrer, à Asorradero, Texas, a provoqué l'explosion d'un générateur. Onze personnes ont été mortellement blessées.

Une rumeur s'est répandue disant qu'un steamer inconnu avait coulé dans la baie de Bristol (Alaska.) Trois cents Chinois qui se trouvait à bord, auraient été noyés.

On demande immédiatement

100 HOMMES

Pour travailler aux chantiers. Gages de $26 à $35 par mois. La première équipe partira de Moncton MARDI après-midi, 1er OCTOBRE.

S'adresser à

M. C. A. A.
&
EMPLOYMENT BUREAU,
Cor. Main & Archibald Sts.,
Moncton, N.B.

24 sept.—4i

Couvent Sainte-Marie, Newcastle

"ST. MARY'S HIGH SCHOOL" de Newcastle, N. B., que dirigent les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, ouvrira ses cours le MERCREDI, 3 SEPTEMBRE 1907.

Les Religieuses font une spécialité de préparer les candidats aux examens de l'Ecole Normale à Frédéricton.

L'anglais est la langue de la maison.

Cette institution offre d'excellents avantages pour la musique, l'art et le français. Pour d'autres renseignements, veuillez vous adresser à la

RÉVÉRENDE MÈRE SUPÉRIEURE.

14 août—4i

"Un once de prévention vaut une livre de guérison."

La Faculté Médicale recommande la bonne Liqueur comme un puissant préservatif contre la Pneumonie.

Sanderson's Perfection ou le Rum Impérial soulage immediatement quand un stimulant est necessaire.

Comeau & Sheehan

MARCHANDS EN GROS DE VINS ET LIQUEURS

ST. JOHN, N B

LE PACIFIQUE CANADIEN

Un Autre EXCURSION de Moissonneurs

Partant des Provinces Maritimes

le 17 Septembre

Pour plus amples détails ayez l'œil sur cette espace, voyez voyez votre plus proche agent, ou écrivez à

W. B. HOWARD,
D. P. A. ag., C. P. R.,
St-Jean,

—LE—
CALLIGRAPHE
Smith
Premier

Alignement durable. Une clef pour chaque caractère.

Le Caltgraphe au simple fort central

SEUL AGENT pour la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ile du Prince-Edouard et Terreneuve.

A. MILNE FRASER,
HALIFAX, N. E.

Le Liniment de Minard guérit la Diphtérie.

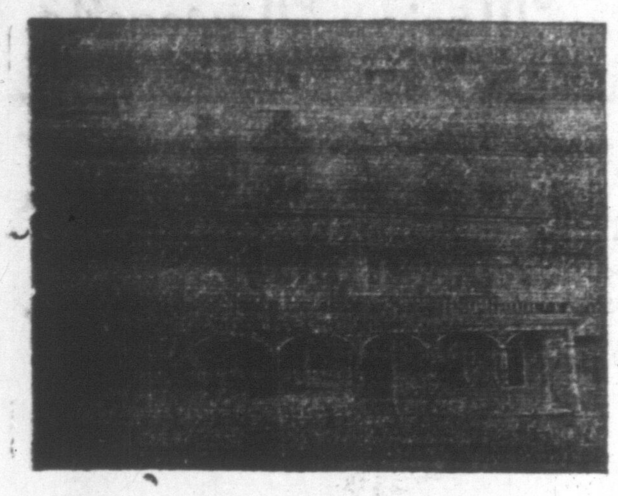

Hotel LeBlanc,

RICHIBOUCTOU, N. B.

Situé dans la partie commerciale de la ville.

Excellentes accommodations

Termes modérés.

A. T. LeBLANC,
Propriétaire.

Confortable et spacieuse écurie en rapport avec l'hôtel.

Hotel Terrace,

out près de la station du chemin de fe

Shediac, N. B.

Commodément situé au centre de la ville et sonfortablement meublé à neuf. Bonne table, bonnes chambres et bons lits. Une grande écurie pour les chevaux.

Repas à toute heure. Pension à la semaine ou au mois. Prix modérés. Voyageurs, venez à la Terrace.

Philippe F. Melanson,
Shédiac, 9 nov. 96—ae Propriétaire

Queen Hotel

ROBERT GALLANT, Prop.,

Bouctouche, - Kent, - N. B.

Ce populaire hôtel, si avantageusement situé, dans le village de Bouctouche, au centre des affaires, vient d'être remodelé et offre au public voyageur tout le confort désirable à des prix modiques. Bonne grange et bonne écurie; on donne les soins plus particuliers aux chevaux. Ne manquez de loger au Queen.

HOTEL et FORGE

Le soussigné annonce respectueusement au public qu'il a ouvert un joli et comfortable Hôtel près du nouveau Moulin à Farine, où l'on trouvera bon logement et bonne pension à prix raisonnable. Bonne écurie pour les ceevaux. Rien ne sera negligé pour donner satisfaction au public. Il a aussi une BONNE FORGE où il fait une SPECIALITE DE FAIRE ET REPARER LES HACHES. Son ouvrage est de première classe. On ne saurait trouver mieux ailleurs. Il sollicite le bienveillant patronage du public et se fait fort de donner complète et entière satisfaction.

C. D. Lucas, - Port Elgin, N. B

Hotel Union,

Richibouctou, N. B.

Commodément situé au centre de la ville et meublé à neuf. Bonne table, bons lits. On ne néglige rien pour donner le plus grand confort au voyageur. Pension à la semaine ou au mois. Bonne écurie, "box stalls" pour les chevaux. Salon de barbier dans l'hôtel même.

ASHARIE LEGER, - Propriétaire
Richibouctou, 22 décembre 1903. c

HOTEL LEBLANC,

St-Antoine, Kent.

AUGUSTE A. LEBLANC, — PROPRIÉTAIRE.

Bonnes chambres, bons lits, bonne pension, prix modérés. Une écurie de louage à la disposition du public. 15déc'04 1a

D. H. LEGER,

ENCANTEUR POUR LE COMTÉ DE KENT

GRAND'-DIGUE, N. B.

Se charge de faire les encans dans toutes les parties du comté, aux conditions les plus modérées. Toute commande par la malle recevra une prompte attention. Pour plus ample information s'adresser à l'hôtel Riverside.
1 mars 1900—1a

JACOB H. HEBERT,

ENCANTEUR POUR LES COMTÉS DE KENT ET DE WESTMORLAND,

SHEDIAC, N. B.

Toute lettre ou demande par la malle sera l'objet d'une prompte attention. Ceux qui voudront le voir personnellement le trouveront chez lui tous les lundis avant-midi.
Shédiac, 14 février 1900.

Hotel Babineau

CHATHAM, N. B.

Bonne maison, bonnes chambres, bons lits, bonne pension, bonne écurie. Prix raisonnables. Un prix modique conduire à Bartibogue les malades désirant consulter le Père Wm Morrissey.
URBAIN BABINEAU, Propriétaire.

Hotel Royal.

U. Maillet, Proprietaire,
REXTON, COMTÉ DE KENT, N. B.

Ecurie et salle d'échantillons de première classe. Beau centre de pêche et de chasse. On conduit voyageurs d'imp... que.
27 déc. 1903—a

PROPOS AGRCOES

ARBORICULTURE FRUITIÈRE

L'arboriculture fruitière est une spécialité, qui après s'être procuré des arbres, consiste à les améliorer et à les conserver.

Or je n'ai pas le don privilégié de lire dans les consciences, mais ; si je puis juger par l'extérieur et que mon jugement ne me trompe pas, la confiance en Dieu est grande à St-Jérôme.

Cependant si grande qu'elle soit, elle ne doit nous éloigner de ce proverbe, "Aide toi, le ciel t'aidera." Je plante et j'arrose, c'est Dieu qui fait pousser, disait un grand apôtre en parlant de ses travaux spirituels.

Remarquons bien "Je plante et j'arrose," disait il. Qu'est ce a dire sinon qu'il ne se contentait pas seulement de planter les fondements de la foi dans les cœurs, mais aussi qu'il les arrosait de ses soins et les entourait de toute son attention laissant à Dieu le choix du succès qui est la conversion.

Si sous l'influence de ces pensées, je puis appliquer à l'ordre matériel ces deux mots ; "Je plante et j'arrose," j'y vois là pour nous une grande leçon pratique d'arboriculture fruitière où pour récolter il ne faut pas non plus seulement planter mais aussi arroser, c'est-à-dire soigner, cultiver la plantation, tout en laissant à la Divine Providence la charge du résultat qui est la récolte.

Oui, et n,en doutons pas, il faut cultiver les arbres fruitiers si nous tenons à ce qu'ils produisent bien, beaucoup et longtemps.

Abandonnés à eux mêmes, les arbres fruitiers naturellement produiront quand même, ils donneront une partie des produits qui les font rechercher, mais remarquons le bien, ces produits ne seront jamais aussi beaux, aussi bons, aussi abondants que ceux des arbres auquels on aura appliqué certaines opérations qui, en aidant la nature, augmentent la qualité et la quantité tout en prolongeant l'existence.

Or sans autre préambule, j'arrive au cœur de la question, je crois, en disant que l'usage de l'arboriculture fruitière manque généralement dans la contrée. On ne pratique pas cette culture pourtant si utile, si nécessaire. Pourquoi ?

Il ne m'est pas permis d'en déterminer les causes, mais il me semble que si on appréciait mieux le rôle important de cette culture on y ferait plus attention. En voyant ses avantages, on l'aimerait, et en l'aimant on la pratiquerait facilement. On m'a souvent vanté les vergers, les jardins fruitiers de France. Croit on vraiment qu'ils soient l'heureux résultat de l'abandon à la Providence Divine......?—Non ! On les cultive et on les cultive bien.

Pour ne citer qu'une espèce de fruit, prenons par exemple la "Reinette du Canada." Cultivée en France, elle donne des produits vraiment merveilleux. Pourquoi donc, ici, en plein climat de son espèce, n'obtiendrait-on pas les mêmes résultats !

On s'en prend aux influences climatériques—aux intempéries des saisons. Je veux bien qu'elles y soient pour quelque chose, pour beaucoup même si vous le voulez. Mais est-ce bien là la cause principale ? N'y sommes-nous réellement pour rien ?

On se plaint aussi que les arbres périssent promptement, qu'ils disparaissent vite. Comment peut-on espérer qu'il en soit autrement quand on ne se donne pas la peine d'éloigner ce qui leur est nuisible ou qu'on n'a pas soin de leur procurer ce qui peut les restaurer !

Bref ! quoi qu'il en soit, il est vraiment regrettable de voir ici de si beaux vergers, de si grands vergers, de si bons arbres courir à leur perte, manque des soins les plus simples.

Ne l'oublions pas, l'arbre fruitier (notamment le pommier) mérite a double titre des soins determinés et une attention particulière. C'est pourquoi je crois faire œuvre d'utilité publique en ramenant ce sujet sous les yeux du lecteur et ce n'est là que la moitié de l'œuvre ; car au mal il faut apporter le remède.

C'est en effet ce que je me propose de faire dans un certain nombre d'articles successifs, dont l'ensemble sera divisé ainsi :

1°. Notions préliminaires.
2°. Moyen de se procurer des arbres fruitiers.
3°. Plantation.
4°. Taille.
5°. Entretien.

Cinq points principaux qui me semble suffisants pour constituer un abrégé pratique d'arboriculture fruitière. Abrégé qui sera assez simple pour être compris de tous et suffisamment complet pour que chacun (en dehors des cas exceptionnels) puisse cultiver lui même les arbres fruitiers ou contrôler au besoin les opérations qu'ils devront subir.

Louis Potier, Jardinier,
St Jérôme, P. Q.

LA PRODUCTION DU LAIT EN HIVFR

Quand les aliments verts sont épuisés, force est bien de recourir à divers autres aliments facilement assimilable ; fourrages verts ensilés, racines, tubercules, farines, tourteaux, etc. On mélange ces substances avec du mauvais foin haché, des balles de céréales, et on laisse le tout fermenter pendant dix heures pour accroître la digestibilité.

Toutefois, cette fermentation ne doit pas être poussée trop loin afin d'éviter la fermentation acide. En efiet, une alimentation trop acide diminue la production du lait.

Ensuite les aliments suivants exercent une grande influence sur le rendement en lait.

1°. L'eau.—Dans 22 gallons de lait, il y a en moyenne 19¼ gallons d'eau. Une vache qui fournit par jour 44 gallons de lait doit donc trouver dans ses aliments et sa boisson 3.85 gallons d'eau de plus qu'un bœuf ou qu'une vache tarie du même poids.

Si l'eau qu'on donne à boire est trop froide, la vache n'en boira pas assez, ne serait-ce que pour éviter le mal de dents. De plus, la boisson glacée peut causer des indigestions et, dans tous les cas, elle diminuera la production du lait. Au contraire, en donnant de l'eau tiède (54 à 69 degrés F.), en ajoutant même un peu de farine dans le dernier seau, la vache boira à sa soif, produisant la quantité normale du lait, même par les plus grands froids. On gagnera ainsi 4-5 ou 1¾ pinte de lait par jour et de plus une partie de la nourriture qui aurait été employée à élever la température de l'animal, est utilisée en chair et en sang.

2. La chaleur.—La chaleur de l'étable joue un rôle important. La meilleure température est de 64 à 68 degrés F., elle ne doit jamais descendre au-dessous de 59 degrés F. On y aère au moment le moins froid de la journée et en évitant d'exposer les animaux aux courants d'air.

3°. Le tondage.—Le tondage qui exerce de si heureux effets sur l'engraissement des bœufs à les mêmes effets sur les vaches laitières. En outre, si on tondait les animaux à l'automne, ils ne seraient pas incommodés par les démangeaisons au printemps.

4°. La propreté.—Pour fournir le plus haut rendement en lait, les vaches ont besoin d'être tenues très proprement. On devrait chaque jour les étriller, les brosser, les laver comme les chevaux. Plus on excite les fonctions de la peau, plus on développe la production. Quand on pense enfin que le lait est un véhicule de microbes, qu'il joue un si grand rôle dans l'alimentation humaine, est-ce qu'on ne devrait pas placer les vaches dans les meilleures conditions hygiéniques ? N'est-il pas déplorable de voir encore tant de vaches dont les mamelles disparaissent sous une couche d'excréments ? Ignore-t-on que ces impuretés produisent des maladies inflammatoires qui vicient le lait quand elles ne le tarissent pas totalement ?

Enfin, il est de toute nécessité d'exiger que les domestiques se lavent soigneusement les mains avant de toucher aux trayons, et de veiller à ce qu'ils traient complètement et avec douceur.

Les soins journaliers arrivent à la fin de l'année à produire de grosses sommes, on doit s'en convaincre.

Et d'ailleurs quand on entre dans sa vacherie, quand on y conduit des acheteurs, n'est on pas fier de montrer des animaux aux poils luisant et aux trayons parfaitement propres ?

Salon de Mode de Mme. C. H. Gallant

Les amateurs de belles choses sont cordialement invités à venir voir mon assortiment de marchandises du printemps. Comme toujours on trouvera chez moi ce qu'il y a de plus chic en chapeaux, toilettes de dames, etc.

Pour argent comptant je défie toute compétition pour le bas prix. J'ai un gros lot de chapeaux garnis et non garnis que je donnerai pour 25 cts et 10 cts.

Je prendrai des chaussons et des mitaines que je paierai le plus haut prix.

Madame C. H. Gallant, Shediac.

AVIS.

Il nous fait plaisir d'annoncer au public que nos MOULINS A ROULEAUX les plus modernes pour moudre le sarasin (buckwheat) sont maietenant en opération et que nous avons fait de grandes améliorations à nos rouleaux pour moudre le blé. Nous avons aussi un moulin de première classe ponr écoquelucher l'orge, et deux bons moulins à écarder la laine. Tous ces moulins sont sous la direction de M. S. B. Freeman, de Walkerton, Ontario, un homme de grande expérience et bien connu par tout le public en général, par conséquent nous invitons tous les habitants de venir à nos moulins et nous sommes certains de de leur donner entière satisfaction.

La Cie M. McLaughlan, Limitée
Bouctouche, N. B., 8 octobre 1906.

Echos telegraphiques

Explosion de grisou

San Antonio, Tex., 10 sept.—Une dépêche spéciale de Monterey, Tex., dit :

On a reçu la nauvelle aujourd'hui de Musquiz, Casablanca, qu'un nouveau et terrible incendie c'est produit dans les mines Esperanzas au cours duquel 27 mineurs ont été tués. Le feu a pris naissance dans la galerie No. 1 et on suppose qu'il a été causé par le grisou.

Un grand nombre de médecins s'efforcent d'adoucir les souffrances des blessés, pendant qu'on fait tout ce que l'on peu pour ramener les corps à la surface.

La consternation règne parmi les mineurs employés à Esperanzas par suite du nombre considérable d'incendies qui se sont produits dans les mines récemment.

En Italie

Rome, 19 sept.—On est très inquiet, au Vatican, sur le résultat des démonstrations de demain, à l'occasion du trente-septième anniversaire de la prise de Rome par les Italiens. Le mouvement anti-clérical ajoute aux craintes et l'on redoute au Vatican, de sérieuses complications.

En audience privée le Pape Pie X a fait allusion à demain, disant : "J'espère que le bon sens du peuple italien, l'empêchera de tomber dans un piège et qu'il se souviendra que nous sommes tous Italiens." Ces paroles concordent avec l'opinion ayant cours dans les cercles du Vatican, que les troubles anticléricaux sont activés par des Français ennemis de la papauté et spécialement les francs-maçons, travaillant a créer en Italie la même agitation anticléricale qu'en France.

Le choléra en Russie

Saint Petersbourg, 16 septembre—Quatre nouveaux cas de choléra, dont trois mortels, ont été découverts à Moscou.

Explosion de grisou

Forbach, Alsace, 16 septembre—Quatre personnes ont été tuées et trois autres grièvement blessées par une explosion de grisou qui s'est produite hier soir à minuit dans la mine Merlenbach.

Après la séparation en France

Paris, 16 septembre—Par ordre du préfet du département du Ministère, soixante prêtres doivent évacuer avant 15 jours les presbytères qu'ils habitent, sinon ils seront expulsés par la troupe.

Etampes, 6 septembre—L'église de cette ville a été mise à sac, les confessionnaux ont été renversés, le tabernacle violé, mais rien n'a été vole. Les coupabies sont inconnus.

Guy Tardif, âgé de 18 ans, a tué deux de ses camarades, Oscar et Stephen Dowing, 17 et 13 ans.

Les jeunes gens étaient partis à la chasse et une discussion s'est élevée entre eux. Tardif a fini la dispute en tirant à bout portant sur ses deux camarades. Il tomba alors dans une rage folle et son cousin, Fred. Tardiff, qui avait été témoin de l'affaire, ne put le retenir.

Guy alla chez lui et confessa son crime à sa mère. Les deux Tardif ont été internés en prison à Houlton.

Le Centenaire de la Navigation à vapeur en Amérique.

Les Américains célèbrent cette année le centenaire de la navigation à vapeur en Amérique. Gloire à Fulton !

Nous avons dit "en Amérique," car la navigation à vapeur fut connue en Europe bien longtemps avant qu'elle ne le fût sur notre continent.

Vers la fin de 1542, nous dit l'histoire, Blasco de Garay soumettait à l'empereur Charles-Quint un procédé destiné à faire marcher les navires, par un temps calme, sans le secours de voiles ni de rames. L'appareil proposé consistait en une chaudière pleine d'eau bouillante et en deux roues, aux mouvements assez compliqués, placées aux flancs du navire.

Un siècle et demi s'écoule sans qu'on entende parler d'un navire réellement mû par la vapeur. Gloire à Denis Papin dont l'invention fut lancée sur la Fulda en Allemagne, en 1707—cent ans exactement avant le voyage du navire de Fulton sur l'Hudson—et descendit de Cassel à Munden d'où Papin songeait à la conduire en Angleterre.

Vers 1770, deux autres français, le comte d'Auxiron et le chevalier Monin de Follenay, construisirent eux aussi, a Paris cette fois, un bateau à vapeur qui a eu le même sort que celui de Papin ; c'est-à dire qu'il fut détruit par les bateliers dont il menacait de ruiner le métier. Gloire aussi à ces devanciers de Fulton !

En 1776, le marquis Jouffroy d'Abbans lança sur la Doubs son "pyroscaphe" qui put remonter le courant, et en 1783, un second navire à vapeur qui remonta la Saône, aux applaudissements des riverains et de Fulton lui-même qui assistait aux expériences. Gloire en conséquence à Jouffroy !

En 1789, Patrick Miller et Symington, en Angleterre, construisirent un navire à roues qui mû par la vapeur fit 5 et même 7 milles a l'heure. Gloire aussi a Miller et à Symington ; à ce dernier particulièrement, qui en 1802 lança le "Charlotte Dundas" qui fit vingt milles en six heures contre le vent, en remorquant deux bacs chargés de 70 tonnes chacun.

Mais en Amérique même, Fulton avait eu des devanciers : John Fitch, par exemple, qui en 1787 fit sur la Deleware un essai satisfaisant d'un premier bateau à vapeur de 34 pieds de long, puis, en 1789, d'un second qui filait 6 milles à l'heure, puis en 1790, d'un troisième qui atteignit la vitesse de huit milles et fit le service trois ou quatre mois. Gloire à Fitch !

C'est en 1803 que Fulton fit marcher son premier navire a vapeur, pas aux Etats Unis, mais en France, sur la Seine, qu'il remonta à la vitesse de 4 milles a l'heure. Ce n'est que quatre ans plus tard, en 1807, que son second navire, le "Clermont" remonta l'Hudson de New York à Albany.

Le centenaire de la navigation à vapeur en Amérique est certes un gros événement. Gloire donc à Fulton qui a permis aux Américains de le célébrer. Mais ne soyez pas injustes pour ses devanciers.—La Presse.

Le Liniment de Minard guérit le mal de pis des vaches.